



États financiers consolidés annuels de Groupe Alithya inc.

Pour les exercices clos les 31 mars
2021 et 2020

Alithya 

TABLE DES MATIÈRES

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant	3
États consolidés du résultat net	5
États consolidés de la situation financière	6
États consolidés des variations des capitaux propres	7
États consolidés du résultat global	8
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	9
1. Lois applicables et nature des activités	10
2. Résumé des principales méthodes comptables	10
3. Regroupement d'entreprises et dessaisissement	28
4. Débiteurs et autres créances	36
5. Immobilisations corporelles	36
6. Contrats de location	37
7. Immobilisations incorporelles	38
8. Goodwill	39
9. Créiteurs et charges à payer	41
10. Dette à long terme	42
11. Impôts sur le résultat	44
12. Capital-actions	46
13. Engagements et éventualités	53
14. Parties liées	53
15. Résultat par action	54
16. Rapprochement des passifs issus des activités de financement	55
17. Renseignements complémentaires sur le résultat consolidé	55
18. Charges financières	56
19. Renseignements complémentaires sur les flux de trésorerie	56
20. Informations sectorielles et géographiques	57
21. Instruments financiers	58
22. Informations à fournir concernant le capital	61
23. Événement postérieur	63

Rapport du cabinet d'experts- comptables inscrit indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600 De La Gauchetière Street Ouest Montréal, Quebec
H3B 4L8
T 514-878-2691

Au conseil d'administration et aux actionnaires de
Groupe Alithya inc.

Opinion sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états de la situation financière consolidés ci-joints de la société Groupe Alithya inc. (ci-après « la société »), aux 31 mars 2021 et 2020, et les états consolidés du résultat net, des variations des capitaux propres et du résultat global et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 mars 2021 et 2020, ainsi que les notes complémentaires (collectivement, « les états financiers consolidés »).

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 mars 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 mars 2021 et 2020, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le Conseil des normes comptables internationales.

Fondement de l'opinion

La direction de la société est responsable des états financiers consolidés. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés de la société, sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (United States) (PCAOB) et nous sommes tenus d'être indépendants de la société conformément aux lois fédérales sur les valeurs mobilières des États-Unis et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. La société n'est pas tenue de faire effectuer un audit de son contrôle interne à l'égard de l'information financière et nous n'avons pas pour mission d'effectuer un tel audit. Dans le cadre de nos audits, nous sommes tenus d'acquiescer une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière sans être tenus d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société. En conséquence, nous n'exprimons pas une telle opinion.

Nos audits impliquent la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et la mise en œuvre de procédures pour répondre à ces risques. Ces procédures comprennent le contrôle par sondages d'éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Nos audits comportent également l'appréciation des méthodes comptables retenues et des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à notre opinion d'audit.

Nous agissons en tant qu'auditeur de la société depuis 2012.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.

Montréal (Canada)

Le 9 juin 2021

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Notes	Exercices clos les 31 mars	
		2021	2020
		\$	\$
Revenus		287 643	279 007
Coût des revenus		204 626	196 033
Marge brute		83 017	82 974
Charges d'exploitation			
Charges de vente, générales et administratives	17	81 723	76 782
Coûts d'acquisition et d'intégration d'entreprises		2 321	4 637
Amortissement des immobilisations corporelles	5, 6	3 767	3 368
Amortissement des immobilisations incorporelles	7	11 739	11 278
Charge liées aux pertes (gains) de change		473	(161)
Dépréciation des immobilisations incorporelles et du goodwill	7, 8	—	28 036
		100 023	123 940
Perte d'exploitation		(17 006)	(40 966)
Charges financières	18	3 274	2 347
Gain découlant du recouvrement d'effets à recevoir		(660)	—
Gain à la vente d'une filiale	3	—	(681)
Perte avant impôts		(19 620)	(42 632)
Charge (recouvrement) d'impôts			
Exigibles	11	1 515	237
Différés	11	(3 797)	(3 202)
		(2 282)	(2 965)
Perte nette		(17 338)	(39 667)
Perte de base et diluée par action	15	(0,30)	(0,70)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au		31 mars	31 mars
(en milliers de dollars canadiens)		2021	2020
	Notes	\$	\$
Actifs			
<i>Actifs courants</i>			
Trésorerie		6 903	8 810
Débiteurs et autres créances	4	69 363	67 662
Impôts à recevoir		642	2 154
Travaux en cours		9 924	8 015
Crédits d'impôt à recevoir		4 936	5 889
Charges payées d'avance		3 923	3 195
		95 691	95 725
<i>Actifs non courants</i>			
Liquidités soumises à des restrictions		3 233	2 212
Impôts à recevoir		—	136
Crédits d'impôt à recevoir		7 809	7 015
Immobilisations corporelles	5	8 449	7 172
Actifs au titre de droits d'utilisation	6	11 118	11 492
Immobilisations incorporelles	7	36 590	51 804
Actifs d'impôts différés	11	7 465	4 652
Goodwill	8	72 906	77 608
		243 261	257 816
<i>Passifs et capitaux propres</i>			
<i>Passifs courants</i>			
Créditeurs et charges à payer	9	51 571	50 327
Revenus différés		10 288	9 602
Tranche courante des obligations locatives	6	1 923	1 559
Tranche courante de la dette à long terme	10	35 134	1 143
		98 916	62 631
<i>Passifs non courants</i>			
Dette à long terme	10	19 817	52 086
Obligations locatives	6	13 536	11 673
Passifs d'impôts différés	11	2 980	4 057
		135 249	130 447
<i>Capitaux propres</i>			
Capital-actions	12	197 537	195 335
Déficit		(96 190)	(78 780)
Cumul des autres éléments du résultat global		(508)	6 123
Surplus d'apport		7 173	4 691
		108 012	127 369
		243 261	257 816
<i>Engagements et éventualités</i>	13		
<i>Événement postérieur</i>	23		

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices clos les 31 mars
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Notes	Actions en circulation	Capital-actions	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Surplus d'apport	Total
		Nombre	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mars 2020		58 073 517	195 335	(78 780)	6 123	4 691	127 369
Perte nette		—	—	(17 338)	—	—	(17 338)
Autres éléments du résultat global		—	—	—	(6 631)	—	(6 631)
Résultat global total		—	—	(17 338)	(6 631)	—	(23 969)
Rémunération fondée sur des actions	12	—	—	—	—	1 537	1 537
Émissions d'actions à droit de vote multiple et émission d'actions à droit de vote subalterne à la suite de l'exercice d'options sur actions	12	156 132	484	—	—	(184)	300
Rémunération fondée sur des actions acquises au cours de l'exercice, émises à l'acquisition d'entreprises	12	458 071	1 686	—	—	2 365	4 051
Émission d'actions à droit de vote subalterne découlant du règlement d'UAD	12	7 718	32	—	—	(32)	—
Rachat de titres de capitaux propres émis lors d'acquisitions d'entreprises	3, 12	—	—	(72)	—	(1 204)	(1 276)
Total de l'apport des actionnaires et des distributions aux actionnaires		621 921	2 202	(72)	—	2 482	4 612
Solde au 31 mars 2021		58 695 438	197 537	(96 190)	(508)	7 173	108 012
Solde au 31 mars 2019		55 665 476	186 861	(39 113)	1 469	2 239	151 456
Perte nette		—	—	(39 667)	—	—	(39 667)
Autres éléments du résultat global		—	—	—	4 654	—	4 654
Résultat global total		—	—	(39 667)	4 654	—	(35 013)
Rémunération fondée sur des actions		—	—	—	—	1 050	1 050
Émission d'actions à droit de vote subalterne à la suite de l'exercice d'options sur actions	12	53 987	201	—	—	(36)	165
Rémunération fondée sur des actions acquises au cours de la période, émises à l'acquisition d'entreprises	12	—	407	—	—	1 461	1 868
Émission d'actions à droit de vote subalterne découlant du règlement d'UAD	12	5 514	23	—	—	(23)	—
Acquisition de Matricis	3, 12	473 646	1 800	—	—	—	1 800
Acquisition de Travercent	3, 12	1 274 510	3 870	—	—	—	3 870
Acquisition d'Askida	3, 12	600 384	2 173	—	—	—	2 173
Total de l'apport des actionnaires et des distributions aux actionnaires		2 408 041	8 474	—	—	2 452	10 926
Solde au 31 mars 2020		58 073 517	195 335	(78 780)	6 123	4 691	127 369

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Exercices clos les 31 mars	
	2021	2020
	\$	\$
Perte nette	(17 338)	(39 667)
Autres éléments du résultat global		
<i>Éléments qui peuvent être classés ultérieurement en résultat net</i>		
Écart de conversion cumulatif des filiales étrangères consolidées	(6 631)	4 654
	(6 631)	4 654
Perte globale	(23 969)	(35 013)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	Exercices clos les 31 mars	
		2021	2020
		\$	\$
Activités d'exploitation			
Perte nette		(17 338)	(39 667)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement		15 506	14 646
Amortissement des charges financières	18	242	231
Rémunération fondée sur des actions	12	5 588	2 918
Perte de change non réalisé		1 291	273
Perte (gain) de change au titre du remboursement de la dette à long terme		(879)	81
Annulation du prêt accordé dans le cadre du PPP	10	(1 898)	—
Capitalisation des intérêts au titre des soldes de prix d'achat	18	835	318
Perte dans le cadre de la cession d'immobilisations corporelles		218	—
Autres		(138)	—
Gain à la vente d'une filiale	3	—	(681)
Dépréciation des immobilisations incorporelles et du goodwill		—	28 036
Impôts différés		(3 797)	(3 202)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	19	(86)	5 739
		<u>16 882</u>	<u>48 359</u>
Flux de trésorerie nets découlant des (affectés aux) activités d'exploitation		<u>(456)</u>	<u>8 692</u>
Activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	5,19	(2 104)	(4 488)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	7	(166)	(49)
Dépôts à court terme		—	1 324
Liquidités soumises à des restrictions		(1 021)	(47)
Rachat de titres de capitaux propres émis lors d'acquisitions d'entreprises	12	(1 276)	—
Acquisitions et dessaisissement d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	3	—	(15 166)
Actifs au titre de droits d'utilisation		—	222
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement		<u>(4 567)</u>	<u>(18 204)</u>
Activités de financement			
Prélèvement sur (remboursement de) la marge de crédit et le prêt à vue	16	—	(3 153)
Augmentation de la dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction connexes	16	53 471	64 093
Remboursement de la dette à long terme	16	(49 867)	(54 409)
Exercice d'options sur actions	12	300	165
Remboursement des obligations locatives		(1 397)	(1 754)
Incitatifs à la location	6	917	—
Flux de trésorerie nets découlant des activités de financement		<u>3 424</u>	<u>4 942</u>
Effet de la fluctuation des taux de change		(308)	579
Variation nette de la trésorerie		<u>(1 907)</u>	<u>(3 991)</u>
Trésorerie, à l'ouverture de l'exercice		8 810	12 801
Trésorerie, à la clôture de l'exercice		<u>6 903</u>	<u>8 810</u>
Montants payés en trésorerie (inclus dans les flux de trésorerie découlant des (affectés aux) activités d'exploitation)			
Intérêts payés		1 831	1 562
Impôts payés		574	420

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

1. LOIS APPLICABLES ET NATURE DES ACTIVITÉS

Groupe Alithya inc. (« Alithya » ou la « Société ») et ses filiales (collectivement avec Alithya, le « Groupe ») sont des chefs de file en stratégie et en transformation numérique. L'offre intégrée d'Alithya repose sur quatre piliers d'expertise : les stratégies d'affaires, les services applicatifs, les solutions d'entreprise et les données et l'analytique. Le Groupe déploie des solutions, des services et des compétences afin d'élaborer des outils adaptés aux besoins commerciaux uniques de ses clients des services financiers, manufacturier, de l'énergie, des télécommunications, du transport et de la logistique, des services professionnels, de la santé et du gouvernement.

Les actions à droit de vote subalterne de catégorie A (les « actions à droit de vote subalterne ») de la Société sont négociées à la Bourse de Toronto (« TSX ») et au NASDAQ Capital Market (« NASDAQ ») sous le symbole « ALYA ».

La Société est la société mère ultime du Groupe, et son siège social est situé au 1100, boulevard Robert-Bourassa, bureau 400, à Montréal (Québec), Canada, H3B 3A5.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), tel qu'elles ont été publiées par le Conseil des normes comptables internationales (« IASB »).

Le 9 juin 2021, le conseil d'administration (le « Conseil ») a approuvé et autorisé la publication des présents états financiers consolidés.

Base d'évaluation et chiffres comparatifs

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'engagement et sur la base du coût historique, sauf pour ce qui est de certains actifs et passifs initialement comptabilisés dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Certains chiffres ont été reclassés conformément à la présentation de l'exercice considéré.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Filiales

Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait de sa capacité de diriger les activités de l'entité. Les états financiers des filiales sont inclus dans les présents états financiers consolidés à compter de la date du début du contrôle jusqu'à la date où le contrôle cesse d'être exercé.

Les méthodes comptables des filiales ont été ajustées au besoin pour en assurer la conformité avec celles adoptées par le Groupe.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Toutes les transactions intragroupe et tous les soldes intragroupe, de même que tout produit et toute charge latents découlant des transactions intragroupe, sont éliminés au moment de la préparation des états financiers consolidés.

Les présents états financiers consolidés englobent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive. La date de clôture de toutes les filiales est le 31 mars. Voici les principales filiales de la Société :

Entité	Territoire	2021 Pourcentage de participation	2020 Pourcentage de participation
Alithya Canada Inc.	Québec, Canada	100%	100%
Alithya Services-Conseils Inc.	Québec, Canada	100%	100%
Alithya Digital Technology Corporation	Ontario, Canada	100%	100%
Alithya France SAS (anciennement Alithya Consulting SAS)	France	100%	100%
Alithya USA, Inc.	Delaware, USA	100%	100%
Alithya Financial Solutions, Inc.	Delaware, USA	100%	100%
Alithya Ranzal LLC	Delaware, USA	100%	100%
Alithya Zero2Ten, Inc.	Delaware, USA	100%	100%
Alithya Fullscope Solutions, Inc.	Delaware, USA	100%	100%
Matricis Informatique Inc.	Québec, Canada	100%	100%
Alithya Travercent LLC	Texas, USA	100%	100%
Alithya Askida Services Conseils inc.	Québec, Canada	100%	100%
Solutions Alithya Askida inc.	Québec, Canada	100%	100%
Pro2P Services Conseils Inc.	Canada	100%	100%
Alithya Solutions Canada Inc.	Canada	100%	100%

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Le Groupe comptabilise ses regroupements d'entreprises par l'application de la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la contrepartie transférée est évaluée à la juste valeur. Les frais connexes à l'acquisition et les coûts d'intégration liés au regroupement d'entreprises sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Le Groupe comptabilise le goodwill comme l'excédent du coût de l'acquisition sur les immobilisations corporelles et incorporelles nettes identifiables acquises et les passifs pris en charge à leur juste valeur à la date d'acquisition et toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise. La juste valeur attribuée aux immobilisations corporelles et incorporelles acquises et aux passifs pris en charge est fondée sur les hypothèses de la direction, y compris celles qui seraient formulées par les participants au marché, agissant dans leur intérêt économique. Ces hypothèses comprennent les flux de trésorerie futurs attendus découlant des immobilisations incorporelles identifiées. Le goodwill comptabilisé se compose de la valeur économique future associée à la main-d'œuvre acquise et des synergies déterminées avec les activités du Groupe qui sont principalement attribuables à la réduction des coûts et aux nouvelles occasions d'affaires. La détermination de la juste valeur comprend l'établissement d'estimations relatives aux immobilisations incorporelles acquises, aux immobilisations corporelles, aux litiges, à la provision pour pertes estimatives au titre de contrats qui génèrent des revenus, aux autres contrats déficitaires, aux impôts et aux autres réserves pour éventualités. Les estimations comprennent la prévision des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation. Les variations subséquentes de la juste valeur sont ajustées en fonction du coût d'acquisition, si elles constituent des

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

ajustements de la période d'évaluation. La période d'évaluation est la période comprise entre la date d'acquisition et la date à laquelle tous les renseignements importants nécessaires à la détermination de la juste valeur sont disponibles, sans excéder 12 mois. Toutes les autres variations subséquentes sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net.

CONVERSION DE DEVICES ÉTRANGÈRES

L'information financière contenue dans les présents états financiers consolidés du Groupe est présentée en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la société mère. Chaque entité dans le groupe établit sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments qui figurent dans les états financiers consolidés de chaque entité sont mesurés en fonction de cette monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce des activités.

Soldes et opérations en devises

Les revenus, les charges, ainsi que les actifs et passifs non monétaires libellés en devises sont comptabilisés au taux de change en vigueur à la date d'opération, à l'exception des éléments non monétaires évalués à la juste valeur, lesquels sont convertis au taux de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été établie. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les écarts de conversion réalisés et non réalisés résultant du règlement de telles opérations et de la réévaluation d'éléments monétaires libellés en devises sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

Activités étrangères

Dans les états financiers consolidés du Groupe, les actifs, les passifs et les opérations des entités du Groupe dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont tous convertis en dollars canadiens lors de la consolidation. La monnaie fonctionnelle des entités du Groupe est demeurée inchangée au cours de la période de présentation de l'information financière. Au moment de la consolidation, les actifs et les passifs ont été convertis en dollars canadiens au cours de clôture à la date de clôture. Les ajustements du goodwill et de la juste valeur résultant de l'acquisition d'une entité étrangère ont été traités comme des actifs et des passifs de l'entité étrangère et convertis en dollars canadiens au cours de clôture. Les revenus et les charges ont été convertis en dollars canadiens au taux de change moyen au cours de la période de présentation de l'information. Les écarts de change sont débités ou crédités dans les autres éléments du résultat global et comptabilisés dans la réserve des écarts de conversion dans les capitaux propres. En cas de cession d'un établissement à l'étranger, les montants cumulés des écarts de conversion connexes comptabilisés dans les capitaux propres sont reclassés dans les états consolidés du résultat net et comptabilisés dans le profit ou la perte sur cession.

INFORMATIONS SECTORIELLES

Un secteur opérationnel consiste en une composante du Groupe qui exerce des activités pouvant générer des revenus et entraîner des dépenses, incluant les revenus et les dépenses avec les autres secteurs du Groupe. Compte tenu des renseignements reçus et analysés périodiquement par les décideurs, le Groupe a conclu qu'il avait un secteur isolable.

COMPTABILISATION DES REVENUS, DES TRAVAUX EN COURS ET DES REVENUS DIFFÉRÉS

Le Groupe tire des revenus principalement de la prestation de services de consultation dans le secteur des technologies de l'information, notamment de l'implantation de systèmes et de stratégies. Ces services sont fournis aux termes d'ententes comportant des mécanismes de tarification variables.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Pour déterminer si des revenus doivent être comptabilisés ou non, le Groupe applique ces cinq étapes :

- identification du contrat conclu avec un client;
- identification des obligations de prestation;
- détermination du prix de transaction;
- répartition du prix de transaction entre les obligations de prestations;
- comptabilisation des revenus lorsque les obligations de prestation sont remplies ou à mesure qu'elles sont remplies.

Le prix de transaction total pour un contrat est réparti entre les différentes obligations de prestation en fonction de leur prix de vente spécifique. Les revenus sont comptabilisés soit à un moment précis ou progressivement lorsque le Groupe a rempli (ou à mesure qu'il remplit) les obligations de prestation en transférant les biens ou les services promis à ses clients.

Le Groupe comptabilise les passifs aux termes de contrats à titre de contrepartie reçue relativement à des obligations de prestation non remplies et présente ces montants à titre d'autres passifs dans l'état de la situation financière. De plus, le Groupe utilise une méthode semblable lorsqu'il remplit des obligations de prestation avant de recevoir une contrepartie : il comptabilise alors un actif aux termes d'un contrat ou une créance dans l'état de la situation financière, selon qu'un facteur autre que l'écoulement du temps est requis ou non avant que la contrepartie soit exigible.

Certains des accords conclus par le Groupe peuvent comprendre des dispositions sur l'acceptation des clients. Chaque disposition est analysée afin de déterminer si le processus de génération du profit est terminé lorsque le service est offert. Il n'est pas toujours nécessaire d'obtenir une acceptation officielle du client pour comptabiliser les revenus, à condition que le Groupe fasse la démonstration objective que les critères stipulés dans les dispositions d'acceptation sont remplis. Certains critères analysés comprennent notamment l'expérience antérieure avec des types d'accords similaires, que les dispositions d'acceptation soient propres au client ou incluses dans tous les accords, la durée de l'échéance d'acceptation et l'expérience antérieure avec le client en question.

Accords fondés sur le temps et les ressources – Les revenus de consultation et des implantations de systèmes aux termes d'accords fondés sur le temps et les ressources sont comptabilisés à mesure que la prestation des services a lieu.

Accords à prix forfaitaire – Les revenus de consultation et d'implantation de systèmes aux termes d'accords à prix forfaitaire dont le résultat peut être estimé de façon fiable sont comptabilisés selon la méthode à l'avancement sur la durée du service. Le Groupe se sert principalement des coûts de main-d'œuvre et des heures de travail pour évaluer l'avancement menant à la réalisation. Cette méthode s'appuie sur des estimations du total des coûts de main-d'œuvre attendus ou du total des heures de travail attendues pour l'achèvement du service, estimations qui sont comparées aux coûts de main-d'œuvre engagés ou aux heures de travail effectuées jusqu'alors en vue d'obtenir une estimation du pourcentage des revenus effectivement touchés. La direction analyse régulièrement les estimations sous-jacentes du total des coûts de main-d'œuvre attendus ou des heures de travail attendues. Si le résultat d'un accord ne peut pas être estimé de façon fiable, les revenus sont comptabilisés jusqu'à concurrence des coûts relatifs à l'accord engagés dont le recouvrement est probable.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Travaux en cours et revenus différés – Les montants comptabilisés à titre d'excédent des revenus aux factures sont classés comme des travaux en cours. Les montants reçus avant la prestation des services sont classés comme des revenus différés.

Accords fondés sur une provision d'honoraires – Le client verse des honoraires récurrents en contrepartie d'un service mensuel récurrent (généralement un service de soutien). Les revenus tirés de ces accords sont constatés au fil du temps (au moyen d'une méthode d'entrée fondée sur les heures). La comptabilisation des revenus au fil du temps est fondée sur le fait que le client reçoit et consomme simultanément les avantages des services fournis.

Pertes estimatives au titre de contrats qui génèrent des revenus – Des pertes estimatives au titre de contrats qui génèrent des revenus peuvent survenir en raison de coûts supplémentaires liés au contrat qui n'ont pas été prévus au moment de la passation du contrat. Les pertes au titre de contrats sont évaluées au montant de l'excédent du total des coûts estimatifs par rapport au total des revenus estimatifs tirés du contrat. Les pertes estimatives au titre de contrats qui génèrent des revenus sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle il est probable qu'une perte sera subie. La perte attendue est tout d'abord portée en diminution des coûts connexes capitalisés liés au contrat, le cas échéant. L'excédent est ensuite comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer. La direction analyse régulièrement la rentabilité des accords et les estimations sous-jacentes.

Revenus tirés des logiciels – Les revenus tirés des logiciels proviennent de la revente de certains logiciels de série de tiers fournisseurs et de l'entretien. La majorité des logiciels vendus par le Groupe sont livrés par voie électronique. Pour les logiciels livrés par voie électronique, le Groupe considère qu'il y a transfert de contrôle lorsque le client a) prend possession du logiciel par téléchargement (c'est-à-dire lorsque le client prend possession des données électroniques sur son équipement informatique), ou b) a reçu des codes d'accès qui lui permettent de prendre immédiatement possession du logiciel sur son équipement informatique conformément à une entente ou à un bon de commande pour le logiciel. Dans tous les cas, la revente de logiciels de tiers fournisseurs et le service d'entretien sont comptabilisés sur une base nette. Les logiciels créés par le Groupe et l'entretien associé sont présentés sur une base brute, mais ils sont négligeables pour toutes les périodes présentées.

Les revenus tirés des logiciels de tiers fournisseurs et des services d'entretien sont constatés au moment de la livraison du logiciel, puisque la garantie et l'entretien connexes sont assurés par le fournisseur principal du logiciel et non par le Groupe.

Le Groupe conclut des accords comportant plusieurs obligations d'exécution qui comprennent habituellement des logiciels, des services de soutien (ou d'entretien) après la signature de l'accord et des services de consultation. Aux termes des accords qui comportent plusieurs obligations d'exécution, le prix de transaction doit être attribué à chaque obligation d'exécution en fonction d'un prix de vente distinct relatif. Le Groupe a déterminé des prix de vente distincts pour chacune des obligations d'exécution dans le cadre de l'évaluation des accords comportant plusieurs obligations d'exécution. Le Groupe a établi des prix de vente distincts pour les services de consultation en fonction d'un taux horaire fixe et uniforme pour les transactions autonomes. Le Groupe a établi des prix de vente distincts pour les logiciels au moyen de prix de vente uniformes pour les composants logiciels. Le Groupe a établi des prix de vente distincts pour l'entretien en fonction des prix observables pour les renouvellements distincts.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

INSTRUMENTS FINANCIERS

Comptabilisation et décomptabilisation

La comptabilisation des actifs financiers et des passifs financiers se fait lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier arrivent à expiration ou lorsque l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé lorsque ce passif est éteint, qu'il est réglé, qu'il est annulé ou qu'il expire.

Classement et évaluation initiale des actifs financiers

À l'exception des débiteurs et autres créances qui ne comportent pas une composante de financement importante et qui sont évalués au prix de transaction selon IFRS 15, tous les actifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur ajustée en fonction des coûts de transaction (le cas échéant).

Les actifs financiers, autres que ceux efficaces et désignés comme étant des instruments de couverture, sont classés dans les catégories suivantes :

- le coût amorti;
- la juste valeur par le biais du résultat net;
- la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Au cours des exercices présentés, la Société n'a aucun actif financier classé dans les catégories de la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et de la juste valeur par le biais du résultat net.

Le classement est déterminé par les deux points suivants :

- le modèle économique que suit l'entité pour la gestion de l'actif financier;
- les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

L'ensemble des revenus et des charges liés aux actifs financiers qui sont comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières, à l'exception de la dépréciation des débiteurs et autres créances, qui est présentée dans les charges de vente, générales et administratives.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Évaluation ultérieure des actifs financiers

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti si les actifs remplissent les conditions suivantes (et qu'ils ne sont pas désignés comme étant des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net) :

- ils sont détenus dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir les actifs financiers et d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'actualisation est omise si l'effet de l'actualisation est non significatif. La trésorerie, les liquidités soumises à des restrictions ainsi que les débiteurs et autres créances du Groupe se situent dans cette catégorie d'instruments financiers.

Dépréciation d'actifs financiers et travaux en cours

Les dispositions en matière de dépréciation d'IFRS 9 utilisent des informations qui sont de nature prospective pour comptabiliser les pertes de crédit attendues : le « modèle de pertes de crédit attendues ». Les instruments qui entrent dans le champ d'application des dispositions en matière de dépréciation d'IFRS 9 comprenaient les prêts et autres actifs financiers sous forme d'instruments d'emprunt évalués au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les débiteurs et autres créances comptabilisés et évalués selon IFRS 15 et les engagements de prêts et certains contrats de garantie financière (pour l'émetteur) non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les pertes de crédit attendues du Groupe ne sont pas importantes.

Le Groupe tient compte d'un large éventail d'informations lors de l'appréciation du risque de crédit et de l'évaluation des pertes de crédit attendues, ce qui comprend des informations sur les événements passés, les circonstances actuelles et les prévisions raisonnables et justifiables qui affectent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument.

Lors de l'application de cette approche prospective, une distinction est faite entre les instruments financiers suivants :

- ceux qui n'ont pas subi de détérioration importante au chapitre de la qualité du crédit depuis la comptabilisation initiale ou qui comportent un risque de crédit faible (« stade 1 »);
- ceux qui ont subi une détérioration importante au chapitre de la qualité du crédit depuis la comptabilisation initiale et dont le risque de crédit n'est pas faible (« stade 2 »).

Le « stade 3 » couvrirait les actifs financiers pour lesquels il y a une indication objective de dépréciation à la date de clôture.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Les « pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir » sont comptabilisées pour la première catégorie, tandis que les pertes de crédit attendues pour la durée de vie des instruments financiers sont comptabilisées pour la deuxième catégorie. L'évaluation des pertes de crédit attendues est déterminée par une estimation, établie par pondération probabiliste, des pertes de crédit sur la durée de vie attendue d'un instrument financier.

La période maximale prise en compte aux fins d'estimation des pertes de crédit attendues est la période contractuelle maximale pendant laquelle le Groupe est exposé au risque de crédit.

Débiteurs et autres créances et travaux en cours

Le Groupe utilise la méthode simplifiée pour la comptabilisation des débiteurs et autres créances et des travaux en cours et il inscrit la correction de valeur à titre de pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Ces pertes constituent les insuffisances attendues dans les flux de trésorerie contractuels, en tenant compte du risque de défaillance à tout moment au cours de la durée de vie de l'instrument financier. Pour le calcul, le Groupe utilise l'expérience antérieure, des indicateurs externes et des informations prospectives pour calculer les pertes de crédit attendues à l'aide d'une matrice de calcul.

Le Groupe évalue la dépréciation des débiteurs et autres créances sur une base collective, étant donné qu'ils possèdent des caractéristiques de risque de crédit communes. Ils ont été regroupés selon le nombre de jours en souffrance.

Classement et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers du Groupe comprennent les créditeurs et charges à payer, les obligations locatives et la dette à long terme.

Les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur et, le cas échéant, ajustés en fonction des coûts de transaction, à moins que le Groupe ait désigné un passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net.

Par la suite, les passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont comptabilisés ultérieurement à la juste valeur avec les gains ou les pertes comptabilisés en résultat net.

Tous les frais liés aux intérêts et, le cas échéant, les variations de la juste valeur d'un instrument sont comptabilisés au titre des charges financières dans les états consolidés du résultat net.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs aux prêts et créances et aux passifs sont considérés comme faisant partie de la valeur comptable de l'actif ou du passif, puis sont amortis sur la durée prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Revenus financiers et charges financières

Les revenus financiers comprennent les revenus d'intérêts sur la trésorerie. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés en résultat net au fur et à mesure qu'ils courent, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur les emprunts, les intérêts effectifs sur le solde de prix de vente dû aux vendeurs sans intérêt, découlant de regroupements d'entreprises, l'amortissement de la désactualisation des provisions ainsi que des autres charges d'intérêts et frais bancaires.

RÉSULTAT PAR ACTION

La perte nette de base par action représente la perte nette attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (tel qu'il est défini aux présentes) divisée par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, compte tenu de l'effet des options sur actions exercées et des unités d'actions différées. La perte nette attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires correspond à la perte nette ajustée, c.-à-d. la perte nette après déduction de la perte affectée aux actions préférentielles.

Le résultat dilué par action représente un ajustement des chiffres utilisés pour déterminer le résultat de base par action pour prendre en compte le nombre moyen pondéré des actions ordinaires supplémentaires qui auraient été en circulation advenant la conversion de tous les instruments de capitaux propres potentiels dilutifs.

Les options d'achat d'actions ordinaires potentielles dilutives comprennent le nombre total d'actions ordinaires supplémentaires qui auraient été émises par la Société si les options sur actions offrant des prix d'exercice inférieurs au cours pour l'exercice avaient été exercées, moins le nombre d'actions que la Société aurait pu racheter si elle avait utilisé le produit présumé de l'exercice des options pour racheter ces actions sur le marché libre au cours moyen par action pour la période.

Les actions ordinaires comprennent les actions à droit de vote subalterne et les actions à droit de vote multiple (définies plus loin aux présentes).

LIQUIDITÉS SOUMISES À DES RESTRICTIONS

Les liquidités soumises à des restrictions représentent les montants détenus en fiducie conformément à des obligations contractuelles découlant d'une acquisition d'entreprise. Les liquidités soumises à des restrictions dont les restrictions ne devraient pas être exercées au cours des douze prochains mois sont comptabilisées au titre des actifs non courants dans les états de la situation financière.

AIDE GOUVERNEMENTALE

Certaines filiales sont admissibles aux programmes d'aide gouvernementale offerts dans différents territoires. Ces programmes peuvent prendre la forme de subventions, de prêts ou de crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques. L'aide gouvernementale est comptabilisée lorsque la filiale dispose d'un niveau d'assurance raisonnable qu'elle l'obtiendra et qu'elle se conformera à toutes les conditions pertinentes. L'aide gouvernementale est comptabilisée comme une réduction du coût de l'élément connexe.

Lors de la préparation des demandes, l'exercice du jugement est requis pour l'interprétation de la réglementation relative à ces programmes, l'évaluation de l'admissibilité des activités des filiales ainsi que la détermination et la quantification des dépenses admissibles. Ces demandes font l'objet d'un examen et d'un audit par les autorités locales, qui peuvent ne pas être d'accord avec les interprétations faites par le Groupe. La direction évalue les montants à recevoir ou à annuler aux termes de ces programmes.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Les montants finaux établis au terme de l'examen et de l'audit peuvent différer des montants comptabilisés et avoir une incidence importante sur la situation financière ou le résultat d'exploitation du Groupe.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée d'utilité prévue, à l'aide des méthodes suivantes :

	Méthode	Taux
Mobilier, agencements et matériel	Amortissement dégressif à taux constant	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif à taux constant	30 %
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	Sur la durée du contrat de location

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chaque actif sont revus au moins une fois par année, à la date de clôture.

CONTRATS DE LOCATION

Le Groupe comme preneur

Pour tout nouveau contrat conclu, le Groupe détermine si celui-ci constitue un contrat de location ou s'il en contient un. Un contrat de location se définit comme suit : « contrat, ou partie d'un contrat, par lequel est cédé le droit d'utiliser un bien (le bien sous-jacent) pour un certain temps moyennant une contrepartie ». Pour pouvoir utiliser cette définition, le Groupe détermine si le contrat répond aux trois principaux critères suivants :

- le contrat fait état d'un bien déterminé, soit explicitement indiqué dans le contrat, soit implicitement désigné au moment où il est mis à la disposition du Groupe;
- le Groupe a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien déterminé tout au long de la durée d'utilisation, compte tenu des limites définies de ses droits en vertu du contrat;
- le Groupe a le droit de décider de l'utilisation du bien déterminé tout au long de la durée d'utilisation. Le Groupe évalue s'il a le droit de décider « comment utiliser le bien et à quelle fin l'utiliser » tout au long de la durée d'utilisation.

Évaluation et comptabilisation des contrats de location comme preneur

À la date de début du contrat de location, le Groupe comptabilise un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative dans l'état de la situation financière. L'actif au titre de droits d'utilisation est l'objet d'une évaluation au coût, qui tient compte de l'évaluation initiale de l'obligation locative, de tout coût direct initial engagé par le Groupe, d'une estimation de tous les coûts liés au démantèlement et à l'enlèvement du bien à la fin du contrat de location et de tout paiement au titre des contrats de location effectué avant la date de début du contrat de location (déduction faite de tout incitatif reçu).

Le Groupe amortit l'actif au titre de droits d'utilisation selon le mode linéaire, pour la période allant de la date de début du contrat de location jusqu'au terme de la durée d'utilité de cet actif, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur. De plus, le Groupe procède à un test de dépréciation de l'actif au titre de droits d'utilisation si des indicateurs permettent de penser qu'il est pertinent de le faire.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

À la date de début du contrat de location, le Groupe évalue l'obligation locative à la valeur actualisée des paiements au titre des contrats de location non versés à cette date, dont l'actualisation a été établie selon le taux d'intérêt implicite en vertu du contrat de location si ce taux est aisément disponible, ou selon le taux d'emprunt marginal du Groupe.

Les paiements au titre des contrats de location inclus dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent des paiements fixes (y compris des paiements fixes en substance), des paiements variables en fonction d'un indice ou d'un taux, des montants que le Groupe s'attend à devoir payer au titre de la garantie de valeur résiduelle et des paiements découlant d'options dont le Groupe a la certitude raisonnable qu'elles seront exercées. Le Groupe a choisi de ne pas comptabiliser séparément les composantes non locatives des contrats de location de locaux pour bureaux (immeubles). Par conséquent, les paiements au titre de contrats de location et l'obligation locative comprennent des paiements ayant trait à des composantes locatives et non locatives.

À la suite de l'évaluation initiale, l'obligation locative sera réduite des paiements versés et accrue pour tenir compte des intérêts. L'obligation sera réévaluée pour tenir compte de toute réévaluation ou modification, ou de tout changement apporté aux paiements fixes en substance.

Lorsque l'obligation locative est réévaluée, l'ajustement correspondant se reflète dans l'actif au titre de droits d'utilisation, ou dans la perte nette si l'actif au titre de droits d'utilisation est déjà ramené à zéro.

Le Groupe a choisi de comptabiliser les contrats de location à court terme et ceux dont le bien sous-jacent est de faible valeur selon les mesures de simplification. Au lieu de comptabiliser un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative, les paiements ayant trait à ces éléments sont comptabilisés à titre de charge dans les états consolidés du résultat net selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Le Groupe comme bailleur

À titre de bailleur, le Groupe classe chacun de ses contrats de location soit en tant que contrat de location simple, soit en tant que contrat de location-financement.

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location-financement s'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent et classé en tant que contrat de location simple si ce n'est pas le cas.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se composent principalement de relations clients, des accords de non-concurrence, de solutions d'affaires pour utilisation interne et de licences d'utilisation et d'appellations commerciales de logiciels. Les solutions d'affaires pour utilisation interne et les licences d'utilisation de logiciels (les « logiciels ») sont comptabilisées au coût. En outre, les solutions d'affaires pour utilisation interne développées à l'interne sont capitalisées si elles répondent à des critères particuliers de capitalisation relatifs à la faisabilité technique et financière et si le Groupe démontre sa capacité et son intention de les utiliser. L'amortissement des solutions d'affaires pour utilisation interne commence une fois que la solution est prête à être utilisée. Les relations clients, les solutions d'affaires pour utilisation interne et les licences d'utilisation de logiciels acquis lors de regroupements d'entreprises sont comptabilisées initialement à leur juste valeur.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Le Groupe amortit ses immobilisations incorporelles selon le mode d'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité prévue, comme suit :

	Mode	Période
Relations clients	Amortissement linéaire	De 3 à 10 ans
Accords de non-concurrence	Amortissement linéaire	De 3 à 10 ans
Logiciels	Amortissement linéaire	3 ans
Appellations commerciales	-	Indéterminée

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chaque actif sont revus au moins une fois par année, à la date de clôture.

GOODWILL

Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe des actifs nets identifiables de la filiale acquise à la date d'acquisition, et il est évalué après déduction du cumul des pertes de valeur. Le goodwill n'est pas amorti, mais plutôt soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il pourrait avoir subi une dépréciation.

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL

Échéancier des tests de dépréciation

La valeur comptable des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation, des immobilisations incorporelles et du goodwill du Groupe est soumise à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent qu'elle pourrait avoir subi une dépréciation. À chaque date de clôture, le Groupe évalue s'il existe une indication de dépréciation. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. En ce qui concerne les goodwills et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées, ils sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année, généralement au 31 mars.

Tests de dépréciation

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent pas être individuellement soumis aux tests sont regroupés dans le plus petit groupe d'actifs qui génèrent des entrées de trésorerie découlant de l'utilisation continue, largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (l'« unité génératrice de trésorerie »). Pour les besoins des tests de dépréciation du goodwill, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est affecté à l'unité génératrice de trésorerie, ou au groupe d'unités génératrices de trésorerie, qui devrait bénéficier des synergies du regroupement. Cette affectation est faite sous réserve d'un test de plafonnement du coût entier d'un secteur opérationnel et reflète le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins d'information interne. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat net consolidé.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Les pertes de valeur constatées relativement aux unités génératrices de trésorerie qui comprennent le goodwill sont attribuées proportionnellement, d'abord à la réduction de la valeur comptable du goodwill affecté à l'unité, puis à la valeur comptable des autres actifs de l'unité (groupe d'unités), mais non au-delà du plus élevé parmi les éléments suivants :

- la juste valeur diminuée des coûts de sortie;
- la valeur d'utilité de l'actif individuel, si elle peut être déterminée.

Une perte de valeur comptabilisée pour le goodwill n'est pas reprise. Pour ce qui est des autres actifs, les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées à chaque date de clôture à la recherche d'indices démontrant que la perte a diminué ou n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas la valeur comptable (diminuée des amortissements) qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

PROVISIONS

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler cette obligation et qu'une estimation fiable peut être faite du montant de l'obligation. Les provisions du Groupe pourraient comprendre les provisions pour litiges et réclamations découlant du cours normal des activités et les obligations de démantèlement au titre des contrats de location simple d'immeubles de bureaux. Le Groupe pourrait comptabiliser des provisions pour restructuration liées aux regroupements d'entreprises et aux coûts de cessation d'emploi engagés dans le cadre de ses initiatives d'amélioration de la productivité. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, en tenant compte des risques et incertitudes relatifs à l'obligation. Lorsque la valeur temporelle de l'argent a un effet significatif, les provisions sont actualisées au moyen du taux avant impôts courant. La hausse de la provision en raison de l'écoulement du temps est comptabilisée en tant que coût financier. Les provisions pour litiges et réclamations se fondent sur l'expérience antérieure, les tendances courantes et d'autres hypothèses qui semblent raisonnables compte tenu des circonstances. Les estimations portent sur la période durant laquelle les événements sous-jacents à la procédure se sont produits et sur le degré de probabilité d'une issue défavorable.

Les passifs relatifs au démantèlement ont trait à des immeubles visés par des contrats de location simple qui contiennent des clauses exigeant la remise des lieux à leur état initial à l'échéance du contrat. La provision est établie en utilisant la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures estimatives.

Des provisions pour restructuration, constituées principalement des coûts de séparation, sont comptabilisées lorsqu'un plan officiel détaillé mentionne l'activité ou une partie de l'activité concernée, l'emplacement et le nombre d'employés touchés, une estimation détaillée des frais connexes, des calendriers appropriés, et qu'il a été communiqué aux personnes concernées.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Les impôts sur le résultat sont comptabilisés selon la méthode du report variable axée sur le bilan pour les impôts différés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Les impôts exigibles sont comptabilisés relativement aux montants prévus à payer ou à recevoir selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont établis en fonction des différences temporaires déductibles ou imposables entre les montants comptabilisés aux fins d'états financiers et la valeur fiscale des actifs et des passifs selon des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui entreront en vigueur pendant l'exercice au cours duquel les différences devraient être recouvrées ou réglées. Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés en résultat net, dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres selon le classement de l'élément auquel ils se rattachent.

Les impôts différés ne sont pas comptabilisés au titre des différences temporaires suivantes : la comptabilisation initiale de l'actif ou du passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte, et les différences liées aux participations dans des filiales dans la mesure où il est probable que les différences temporaires ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. En outre, les impôts différés ne sont pas comptabilisés au titre des différences temporaires imposables générées par la comptabilisation initiale du goodwill.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de les compenser et qu'ils sont liés à des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable, ou sur différentes entités imposables qui ont l'intention de régler les passifs et les actifs d'impôts exigibles sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs d'impôt et de régler les passifs d'impôt simultanément.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour les pertes fiscales, les crédits d'impôt et les différences temporaires déductibles non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces pertes fiscales, ces crédits d'impôt et ces différences temporaires déductibles non utilisés pourront être imputés. Les actifs d'impôts différés sont révisés à toutes les dates de clôture et diminués dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal y afférent se réalise.

CAPITAL-ACTIONS

Les actions ordinaires et les actions préférentielles qui ne sont pas rachetables ou qui ne sont rachetables qu'au gré du Groupe sont classées comme des capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires et d'actions préférentielles ainsi que d'options sur actions sont déduits des capitaux propres, déduction faite des éventuelles incidences fiscales. Les dividendes à payer par la Société à ses actionnaires ordinaires et préférentiels, dividendes qui sont établis au gré du Conseil et conformément aux modalités de chaque catégorie d'actions préférentielles (note 12), sont constatés lorsqu'ils sont déclarés. Les dividendes versés sur les actions ordinaires et sur les actions préférentielles sont constatés à titre de distributions dans les capitaux propres. Lorsque le capital-actions constaté dans les capitaux propres est racheté, le montant de la contrepartie payée, qui comprend les coûts directement attribuables, déduction faite de toute incidence fiscale, est constaté comme une réduction du capital-actions à hauteur de la valeur attribuée aux actions, tout excédent étant attribué au surplus d'apport dans la mesure où celui-ci résulte d'un excédent net du produit sur le coût à l'annulation ou à la revente d'actions de la même catégorie dans la mesure où un surplus d'apport existe (l'attribution se fait directement aux résultats non distribués dans le cas où un surplus d'apport relatif à la même catégorie d'actions n'existe pas), et tout escompte étant attribué au surplus d'apport. Les actions rachetées sont rendues disponibles aux employés admissibles pour achat au prix en vigueur (juste valeur), dans le contexte du régime d'achat d'actions décrit à la note 12.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Régime d'achat d'actions

La Société administre un régime d'achat d'actions pour les employés admissibles de la Société et de ses filiales. Aux termes du régime, le Groupe verse des cotisations correspondant à celles effectuées par les employés jusqu'à un pourcentage maximal du salaire de l'employé. Les cotisations versées par le Groupe sont comptabilisées en salaires au titre du coût des revenus ainsi que des charges de vente, générales et administratives.

Régime incitatif à long terme

La Société administre un régime incitatif à long terme pour les employés admissibles et les administrateurs de la Société et de ses filiales qui prévoit différents types d'attributions.

Options sur actions

La charge d'options sur actions est fondée sur la juste valeur à la date d'attribution des options sur actions dont les droits devraient être acquis pendant la période d'acquisition des droits. Les renonciations sont estimées à la date d'attribution et sont incluses dans l'évaluation des charges et ajustées ultérieurement de façon à tenir compte des événements réels. Quant aux options sur actions dont les droits sont acquis progressivement, la juste valeur de chaque tranche est comptabilisée selon le mode d'amortissement linéaire pendant la période d'acquisition des droits.

Toute contrepartie versée par les participants au moment de l'exercice d'options sur actions est portée au crédit du capital-actions avec tout autre coût lié à la rémunération fondée sur des actions initialement comptabilisé dans le surplus d'apport. Si le montant de la déduction fiscale (ou de la déduction fiscale future estimée) dépasse le montant de la charge salariale cumulée liée pour les options sur actions, cela indique que la déduction fiscale est liée non seulement à une charge salariale, mais également à un élément de capitaux propres. Dans cette situation, la Société comptabilise l'excès d'impôt exigible ou différé correspondant en surplus d'apport avant que les options visées par l'attribution ne soient exercées, et cet excès est transféré au capital-actions au moment de l'exercice des options sur actions.

Unités d'actions différées (« UAD »)

Les UAD sont réglées sous la forme d'actions à droit de vote subalterne de la Société, et la charge est fondée sur la juste valeur à la date d'attribution des UAD, un rajustement correspondant étant apporté au surplus d'apport.

JUGEMENT IMPORTANT DE LA DIRECTION POUR L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES ET INCERTITUDE RELATIVE AUX ESTIMATIONS

L'établissement des présents états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur le montant présenté des actifs, des passifs, des revenus et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et leurs hypothèses sous-jacentes sont passées en revue à intervalle régulier. Les modifications d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont apportées et dans les périodes futures concernées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Évaluation de l'impact de la COVID-19

En raison de l'impact économique et commercial persistant et incertain de la pandémie de COVID-19, le Groupe a revu ses estimations, ses jugements et ses hypothèses utilisées dans la préparation de ses états financiers consolidés, y compris la détermination de l'existence éventuelle d'indicateurs de dépréciation de ses immobilisations corporelles et incorporelles, notamment le goodwill, les pertes de revenu estimatives au titre d'accords à prix forfaitaire, le risque de crédit lié à ses contreparties, et les estimations et les jugements servant à mesurer ses actifs d'impôts différés.

En raison de la pandémie et du climat d'incertitude qui gagne en importance en ce qui a trait aux conditions économiques mondiales en général et, plus particulièrement, dans le cadre des perspectives quant aux différents marchés et secteurs des clients de la Société, le Groupe a procédé à des révisions des estimations et des hypothèses utilisées pour déterminer la dépréciation du goodwill, au besoin, afin de tenir compte de l'incertitude et des risques accrus.

Comme la situation est dynamique et que les répercussions de la COVID-19 sur les activités et la situation financière du Groupe seront affectées par la durée de l'application des mesures imposées par les gouvernements et la demande des clients de façon générale, il est possible que le Groupe procède à des révisions des estimations et des hypothèses au cours des prochaines périodes. Même si la direction s'attend à ce que les perturbations liées à la COVID-19 se poursuivront au-delà de l'exercice 2021, elle est d'avis qu'il n'est pas nécessaire de réviser à nouveau les estimations et les hypothèses à long terme du Groupe; toutefois, la direction continue de surveiller et d'évaluer la situation et ses répercussions sur les activités du Groupe.

L'information relative aux jugements critiques pour l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés est présentée dans la note suivante :

Comptabilisation des revenus découlant des accords à prix forfaitaire – Le Groupe comptabilise les revenus découlant des accords à prix forfaitaire, lesquels peuvent se prolonger au-delà de la période de présentation de l'information financière. Les revenus découlant de ces accords à prix forfaitaire sont comptabilisés au fil du temps d'après la meilleure estimation qu'a faite le Groupe du total des coûts de main-d'œuvre attendus ou du total des heures de travail attendues et des risques liés à l'avancement des projets. L'approche du Groupe en matière de comptabilisation des revenus est étroitement liée aux processus et aux contrôles détaillés de gestion de projet. Les renseignements fournis par les gestionnaires de projet, combinés à une évaluation approfondie des complexités et des risques techniques servent à estimer le pourcentage d'avancement.

Détermination de la fusion de secteurs opérationnels – Le Groupe fait appel à son jugement relativement à la fusion de secteurs opérationnels à des fins de présentation de l'information financière et de communication de l'information. Le Groupe a passé en revue ses activités et a déterminé qu'elle compte un seul secteur à présenter en raison de caractéristiques similaires, y compris la nature des services fournis à ses clients, les types de clients qui composent sa clientèle et le cadre réglementaire selon lequel le Groupe exerce ses activités.

Impôts – Le Groupe est assujéti aux lois et aux règlements fiscaux de plusieurs territoires au titre desquels les interprétations et la détermination ultime de l'impôt du Groupe sont incertaines. Le Groupe comptabilise des passifs en prévision d'enjeux liés à des contrôles fiscaux en fonction des montants prévus à payer aux autorités fiscales. En cas d'écart entre la détermination ultime de l'impôt lié à ces questions et les montants pour lesquels une provision a été initialement constituée, celui-ci se répercutera sur les actifs et les passifs d'impôts exigibles et différés de la période au cours de laquelle la détermination a été faite. Le Groupe évalue périodiquement les positions choisies dans les déclarations fiscales en ce qui a trait aux cas pour lesquels la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

L'information relative aux hypothèses et aux incertitudes relatives aux estimations décrites ci-après qui comportent un risque important d'entraîner des ajustements significatifs au cours du prochain exercice est présentée dans les notes suivantes :

Subventions, prêts et crédits d'impôt – le Groupe est admissible aux programmes d'aide gouvernementale offerts dans différents territoires, lesquels sont comptabilisés à titre de réduction du coût de l'élément connexe lorsqu'il dispose d'un niveau d'assurance raisonnable qu'il l'obtiendra l'aide demandé et qu'il se conformera à toutes les conditions pertinentes du programme. Le Groupe interprète la réglementation relative à ces programmes, évalue l'admissibilité de ses activités et veille à la quantification des dépenses admissibles. Ces demandes sont assujetti à l'objet d'un examen et d'un audit par les autorités locales, qui peuvent ne pas être d'accord avec les interprétations faites par le Groupe. Ces interprétations servent à déterminer les montants à recevoir ou à annuler aux termes de ces programmes et elles font l'objet d'un examen et d'un audit qui pourraient aboutir à des conclusions considérablement différentes des montants comptabilisés par le Groupe.

Dépréciation des actifs non courants – le test de dépréciation pour le goodwill est fondé sur des estimations internes de la valeur d'utilité du Groupe faite des coûts de sortie et il fait appel à des modèles d'évaluation tels que le modèle de flux de trésorerie actualisés. Les hypothèses clés sur lesquelles le Groupe a fondé ses estimations de la valeur d'utilité de chaque unité génératrice de trésorerie comprennent les taux de croissance et les taux d'actualisation évalués. Ces estimations, ainsi que la méthode employée, l'évaluation des unités génératrices de trésorerie, et la méthode d'attribution du goodwill peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute dépréciation du goodwill. Se reporter à la note 8 pour des renseignements complémentaires sur les hypothèses qui ont été utilisées. Lorsque les immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation, le calcul de la valeur recouvrable des actifs comprend l'utilisation des estimations faites par la direction et peut avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute dépréciation.

Regroupement d'entreprises – le Groupe comptabilise les regroupements d'entreprises en appliquant la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée et les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à la juste valeur. Le Groupe établit la juste valeur en utilisant les techniques d'évaluation appropriées, qui se fondent généralement sur la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus futurs. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses formulées par le Groupe et peuvent porter sur le rendement futur des actifs connexes, les taux d'actualisation et les taux d'attrition. La contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur à l'aide d'une méthode d'actualisation des flux de trésorerie.

Actifs d'impôts différés – le Groupe a recours à son jugement pour déterminer la probabilité d'un bénéfice imposable futur, pour estimer la mesure dans laquelle des actifs d'impôts différés seront réalisés. Les estimations sont fondées sur les plus récentes prévisions budgétaires approuvées du Groupe, après ajustement pour tenir compte des éléments importants qui ne sont ni imposables ni déductibles et des limites spécifiques d'utilisation des crédits ou pertes d'impôts non utilisés. Les règles fiscales et les stratégies de planification fiscale dans plusieurs territoires où le Groupe exerce ses activités sont prises en considération. Le Groupe exerce son jugement pour évaluer des faits et circonstances précis aux fins d'évaluation des incertitudes juridiques, économiques ou autres.

Rémunération fondée sur des actions – le Groupe évalue le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres avec les employés en se basant sur la juste valeur des instruments connexes à la date d'attribution. L'estimation de la juste valeur des paiements fondés sur des actions nécessite la détermination du modèle d'évaluation le mieux adapté à l'attribution, laquelle repose sur les modalités et conditions de celle-ci. Il faut également formuler des hypothèses et choisir les données les plus pertinentes pour le modèle d'évaluation, notamment les prévisions relatives à la durée de vie de l'option, à sa volatilité et à son rendement en dividende. Se reporter à la note 12 pour des renseignements complémentaires sur les hypothèses qui ont été utilisées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

FUTURES NORMES COMPTABLES

À la date d'autorisation des présents états financiers consolidés, certaines nouvelles normes, modifications et interprétations, ainsi que certaines modifications apportées aux normes existantes, ont été publiées par l'IASB, mais n'étaient pas encore en vigueur et n'ont pas été adoptées de façon anticipée par le Groupe. La direction prévoit que l'ensemble des prises de position pertinentes sera adopté pour la première période de présentation de l'information financière à compter de la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. Des précisions sur les nouvelles normes, modifications et interprétations, ainsi que sur les améliorations à apporter aux normes existantes, susceptibles d'avoir une incidence sur les états financiers consolidés du Groupe, sont données ci-après :

Nouvelles normes et interprétations publiées, mais non encore entrées en vigueur

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié des modifications apportées à IAS 1, « Présentation des états financiers », pour clarifier le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants. En juillet 2020, l'IASB a publié les modifications définitives en vue de différer la date d'entrée en vigueur aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée est permise. Aux fins du classement des passifs non courants, les modifications suppriment l'obligation du droit inconditionnel de différer le règlement du passif ou de renouveler ce dernier pour au moins douze mois. Un tel droit doit plutôt avoir une substance et exister à la date de clôture. Les modifications précisent également la façon dont une société classe un passif qui comprend une option de conversion de l'autre partie. Les modifications stipulent ce qui suit : le règlement d'un passif comprend le transfert d'instruments de capitaux propres d'une société à l'autre partie; lors du classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants, une société peut ignorer uniquement les options de conversion qui sont comptabilisées à titre de capitaux propres. La direction analyse actuellement, mais n'a pas encore déterminé, l'incidence de cette nouvelle norme sur les états financiers consolidés du Groupe.

Le 14 mai 2020, l'IASB a publié « Contrats déficitaires : Coûts d'exécution du contrat (modifications d'IAS 37) », qui vient préciser les coûts dont une société doit tenir compte pour évaluer si un contrat est déficitaire. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. La direction analyse actuellement, mais n'a pas encore déterminé, l'incidence de cette mesure sur les états financiers consolidés du Groupe.

Le 28 mai 2020, l'IASB a publié « Allègements de loyer liés à la COVID-19 », qui vient modifier la norme IFRS 16, « Contrats de location », de telle manière que les preneurs puissent bénéficier d'une mesure de simplification qui les exempte d'apprécier si un allègement de loyer lié à la COVID-19 constitue une modification du contrat de location. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juin 2020 et seront appliquées de façon rétrospective. La direction a analysé les lignes directrices et ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence significative sur les états financiers consolidés du Groupe.

Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais ne devraient pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés du Groupe.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

3. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET DESSAISISSEMENT

Regroupements d'entreprises et dessaisissement réalisés au cours de l'exercice précédent clos le 31 mars 2020

Matricis Informatique Inc.

Aperçu

Le 1^{er} octobre 2019, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Matricis Informatique Inc. (« Matricis ») (l'« acquisition de Matricis »), un cabinet de services-conseils canadien spécialisé dans la conception d'applications et de systèmes avancés utilisant les techniques issues de l'Internet des objets (IdO), de l'intelligence artificielle (IA), d'une combinaison des deux (intelligence artificielle des objets) et de l'intelligence opérationnelle. Matricis fait affaire avec les secteurs de la santé, des industries et de la finance.

L'acquisition de Matricis a été réalisée pour une contrepartie totale de 7 200 000 \$ et comprend un montant en espèces de 3 600 000 \$ exigible en deux versements égaux le 1^{er} octobre 2019, sous réserve des ajustements au fonds de roulement et d'autres ajustements, s'il en est, et le 1^{er} octobre 2022, ainsi qu'un total de 3 600 000 \$ en actions, soit 947 292 actions à droit de vote subalterne; de ce nombre, 473 646 actions ont été émises le 1^{er} octobre 2019 et 473 646 le seront en portions égales les 1^{er} octobre 2020, 2021 et 2022. Les actions à droit de vote subalterne qui seront émises le 1^{er} octobre 2020 et par la suite, dont la valeur totale s'élève à 1 800 000 \$, seront comptabilisées à titre de rémunération fondée sur des actions pendant trois exercices.

La juste valeur des actifs acquis, des passifs pris en charge et de la contrepartie de l'acquisition a été établie de manière provisoire, en attendant la réalisation d'une évaluation. Si de nouveaux renseignements sur des faits et des circonstances qui existaient à la date d'acquisition de Matricis étaient obtenus dans l'année suivant cette date et que ces nouveaux renseignements imposaient un ajustement des montants mentionnés ci-dessous ou révélaient des provisions supplémentaires pour des conditions qui existaient à la date de l'acquisition de Matricis, les justes valeurs seraient alors révisées. L'acquisition de Matricis est comptabilisée à l'aide de la méthode de l'acquisition.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020, la Société a engagé des coûts d'acquisition connexes d'environ 157 000 \$. Ces coûts ont été comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net en tant que coûts d'acquisition et d'intégration d'entreprises.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

3. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET DESSAISISSEMENT (SUITE)

Répartition du prix d'acquisition

La répartition de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge s'établit comme suit :

Acquisition de Matricis	\$
<i>Actifs courants</i>	
Trésorerie	467
Débiteurs et autres créances	584
Travaux en cours	288
Charges payées d'avance	94
	1 433
<i>Actifs non courants</i>	
Immobilisations corporelles	85
Crédits d'impôt à recevoir	1 059
Actifs d'impôts différés	111
Immobilisations incorporelles	1 820
Goodwill	2 566
<i>Total des actifs acquis</i>	7 074
<i>Passifs courants</i>	
Créditeurs et charges à payer	596
Revenus différés	415
Tranche courante de la dette à long terme	544
	1 555
<i>Passifs non courants</i>	
Incitatifs à la location différés	6
Passifs d'impôts différés	624
<i>Total des passifs pris en charge</i>	2 185
<i>Actifs nets acquis</i>	4 889

Goodwill

Le goodwill comptabilisé correspond principalement à la valeur économique future attribuée à la rentabilité de l'entreprise acquise et à la main-d'œuvre de cette dernière. La Société ne prévoit pas que le montant du goodwill sera déductible aux fins de l'impôt.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

3. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET DESSAISISSEMENT (SUITE)

Contrepartie payée

Le tableau suivant présente un sommaire de la juste valeur à la date d'acquisition de chaque catégorie de contrepartie :

Acquisition de Matricis	\$
Montant payé en espèces	1 578
Émission de 473 646 actions à droit de vote subalterne (note 12)	1 800
Solde de prix d'achat (note 10)	1 511
Contrepartie totale	4 889

Contribution de Matricis aux résultats du Groupe

Les activités de Matricis ont généré des revenus d'environ 2 497 000 \$, une marge brute de 1 100 000 \$ et une perte avant impôts sur le résultat de 84 000 \$ pour le Groupe pour la période du 1^{er} octobre 2019 au 31 mars 2020. Si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} avril 2019, le revenu, la marge brute et la perte avant impôts pro forma consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2020 se seraient établis respectivement à 4 824 000 \$, à 2 028 000 \$ et à 144 000 \$. Ces montants ont été calculés en se fondant sur les résultats de Matricis et ils ont été ajustés pour tenir compte :

- des différences de méthodes comptables entre le Groupe et Matricis;
- du retrait des coûts de transaction engagés par Matricis du 1^{er} avril 2019 au 30 septembre 2019;
- de l'amortissement additionnel qui aurait été comptabilisé en présumant que les ajustements de la juste valeur des immobilisations incorporelles auraient été appliqués à compter du 1^{er} avril 2019.

Alithya Travercent LLC

Aperçu

Le 13 décembre 2019, la Société a acquis la totalité des titres de participation émis et en circulation de Travercent LLC (l'« acquisition de Travercent »), un groupe-conseil américain en systèmes de planification des ressources de l'entreprise (« ERP ») axé sur l'infonuagique qui se spécialise dans le secteur de la santé, dont la raison sociale est maintenant Alithya Travercent LLC (« Alithya Travercent »). Les compétences d'Alithya Travercent comprennent notamment l'implantation des solutions infonuagiques de ERP, de gestion du capital humain (« HCM »), de gestion du rendement de l'entreprise (« EPM ») et de veille stratégique d'Oracle. Alithya Travercent a également développé une solution infonuagique appelée CAPSURE RF^{MC}, soit une extension infonuagique d'Oracle qui permet d'optimiser les processus de gestion du matériel destiné aux fournisseurs de soins de santé, de la gestion de la chaîne d'approvisionnement jusqu'à l'utilisation du matériel.

L'acquisition de Travercent a été réalisée pour une contrepartie totale de 19 500 000 \$ US (25 802 849 \$) et comprend un montant en espèces de 13 650 000 \$ US (18 061 994 \$), exigible en deux versements égaux le 13 décembre 2019, sous réserve des ajustements au fonds de roulement et d'autres ajustements, si nécessaire, et le 13 décembre 2022, ainsi qu'un total de 5 850 000 \$ (7 740 855 \$) en actions à droit de vote subalterne; de ce nombre, 1 274 510 actions ont été émises le 13 décembre 2019 (la « contrepartie en actions à la date de

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

3. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET DESSAISISSEMENT (SUITE)

clôture ») et leur valeur s'établissait à 2 925 000 \$ US (3 870 427 \$). La contrepartie comprend également des actions à droit de vote subalterne exigibles les 13 décembre 2020, 2021 et 2022 dont la valeur correspond au quotient de 975 000 \$ US (1 290 142 \$) et du cours moyen pondéré en fonction du volume des actions à droit de vote subalterne à la TSX avant chacune desdites dates d'émission, conformément à la convention de prise ferme. Si à ces dates, le cours des actions à droit de vote subalterne est inférieur à celui utilisé pour la contrepartie en actions à la date de clôture, la Société peut verser la contrepartie en espèces. Les actions à droit de vote subalterne qui seront émises le 13 décembre 2020 et par la suite, dont la valeur totale s'élève à 2 925 000 \$ US (3 870 427 \$), seront comptabilisées à titre de rémunération fondée sur des actions pendant trois exercices.

La juste valeur des actifs acquis, des passifs pris en charge et de la contrepartie de l'acquisition a été établie de manière provisoire, en attendant la réalisation d'une évaluation. Si de nouveaux renseignements sur des faits et des circonstances qui existaient à la date d'acquisition de Travercent étaient obtenus dans l'année suivant cette date et que ces nouveaux renseignements imposaient un ajustement des montants mentionnés ci-dessous ou révélaient des provisions supplémentaires pour des conditions qui existaient à la date de l'acquisition de Travercent, les justes valeurs seraient alors révisées. L'acquisition de Travercent est comptabilisée à l'aide de la méthode de l'acquisition.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020, la Société a engagé des coûts d'acquisition connexes d'environ 565 000 \$. Ces coûts ont été comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net en tant que coûts d'acquisition et d'intégration d'entreprises.

Répartition du prix d'acquisition

La répartition de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge s'établit comme suit :

Acquisition d'Alithya Travercent	\$
<i>Actifs courants</i>	
Trésorerie	2 118
Débiteurs et autres créances	1 391
Travaux en cours	1 458
Charges payées d'avance	49
	5 016
<i>Actifs non courants</i>	
Immobilisations incorporelles	15 720
Goodwill	3 374
<i>Total des actifs acquis</i>	24 110
<i>Passifs courants</i>	
Créditeurs et charges à payer	1 331
Revenus différés	2 301
<i>Total des passifs pris en charge</i>	3 632
<i>Actifs nets acquis</i>	20 478

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

3. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET DESSAISISSEMENT (SUITE)

Goodwill

Le goodwill comptabilisé correspond principalement à la valeur économique future attribuée à la rentabilité de l'entreprise acquise, ainsi qu'à la main-d'œuvre et expertise de cette dernière. Il est attendu que le montant du goodwill soit déductible aux fins de l'impôt.

Contrepartie payée

Le tableau suivant présente un sommaire de la juste valeur à la date d'acquisition de chaque catégorie de contrepartie :

Acquisition d'Alithya Travercent	\$
Montant payé en espèces	8 958
Émission de 1 274 510 actions à droit de vote subalterne (note 12)	3 870
Solde de prix d'achat (note 10)	7 650
Contrepartie totale	20 478

Contribution d'Alithya Travercent aux résultats du Groupe

Les activités d'Alithya Travercent ont généré des revenus d'environ 4 833 000 \$, une marge brute de 1 909 000 \$ et un bénéfice avant impôts sur le résultat de 1 029 000 \$ pour le Groupe pour la période du 13 décembre 2019 au 31 mars 2020. Si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} avril 2019, le revenu, la marge brute et le bénéfice avant impôts pro forma consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2020 se seraient établis respectivement à 15 789 000 \$ à 6 329 000 \$ et à 4 319 000 \$. Ces montants ont été calculés en se fondant sur les résultats d'Alithya Travercent et ils ont été ajustés pour tenir compte :

- des différences de méthodes comptables entre le Groupe et Alithya Travercent;
- du retrait des coûts de transaction engagés par Alithya Travercent du 1^{er} avril 2019 au 12 décembre 2019;
- de l'amortissement additionnel qui aurait été comptabilisé en présumant que les ajustements de la juste valeur des immobilisations incorporelles auraient été appliqués à compter du 1^{er} avril 2019.

Askida

Aperçu

Le 1^{er} février 2020, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Groupe Askida inc., maintenant appelé Solutions Alithya Askida inc., ainsi que de Services conseils Askida inc., maintenant appelée Alithya Askida Services Conseils inc. (collectivement, « Askida ») (l'« acquisition d'Askida »), un groupe canadien d'experts en outils et services d'assurance-qualité de logiciels ainsi qu'en développement et en modernisation d'applications personnalisées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

3. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET DESSAISISSEMENT (SUITE)

L'acquisition d'Askida a été réalisée pour une contrepartie totale de 16 000 000 \$ et comprend un montant en espèces de 11 655 000 \$ exigible en deux versements, comme suit : 8 396 250 \$ le 1^{er} février 2020, sous réserve des ajustements au fonds de roulement, et 3 258 750 \$ le 1^{er} février 2022, ainsi qu'un total de 4 345 000 \$ en actions, soit 1 200 765 actions à droit de vote subalterne; de ce nombre, 600 384 actions ont été émises le 1^{er} février 2020, et 300 189 et 300 192 le seront les 1^{er} février 2021 et 2022 respectivement. Les actions à droit de vote subalterne à émettre les 1^{er} février 2021 et 2022, dont la valeur totale s'élève à 2 172 500 \$, seront comptabilisées à titre de rémunération fondée sur des actions pendant deux exercices.

La juste valeur des actifs acquis, des passifs pris en charge et de la contrepartie de l'acquisition a été établie de manière provisoire, en attendant la réalisation d'une évaluation. Si de nouveaux renseignements sur des faits et des circonstances qui existaient à la date de l'acquisition d'Askida étaient obtenus dans l'année suivant cette date et que ces nouveaux renseignements imposaient un ajustement des montants mentionnés ci-dessous ou révélaient des provisions supplémentaires pour des conditions qui existaient à la date de l'acquisition d'Askida, les justes valeurs seraient alors révisées. L'acquisition d'Askida est comptabilisée à l'aide de la méthode de l'acquisition.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020, la Société a engagé des coûts d'acquisition connexes d'environ 265 000 \$. Ces coûts ont été comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net en tant que coûts d'acquisition et d'intégration d'entreprises.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

3. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET DESSAISISSEMENT (SUITE)

Répartition du prix d'acquisition

La répartition de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge s'établit comme suit :

Acquisition d'Askida	\$
<i>Actifs courants</i>	
Trésorerie	616
Débiteurs et autres créances	4 324
Travaux en cours	581
Crédits d'impôt à recevoir	2 709
Charges payées d'avance	229
	8 459
<i>Actifs non courants</i>	
Crédits d'impôt à recevoir	956
Immobilisations corporelles	244
Actifs au titre de droits d'utilisation	193
Immobilisations incorporelles	8 410
Goodwill	4 324
<i>Total des actifs acquis</i>	22 586
<i>Passifs courants</i>	
Marge de crédit	1 022
Prêt à vue	2 131
Créditeurs et charges à payer	1 789
Impôts à payer	62
Revenus différés	318
Tranche courante des obligations locatives	84
Tranche courante de la dette à long terme	561
	5 967
<i>Passifs non courants</i>	
Obligations locatives	109
Passifs d'impôts différés	3 024
<i>Total des passifs pris en charge</i>	9 100
<i>Actifs nets acquis</i>	13 486

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

3. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET DESSAISISSEMENT (SUITE)

Goodwill

Le goodwill comptabilisé correspond principalement à la valeur économique future attribuée à la rentabilité de l'entreprise acquise et à la main-d'œuvre de cette dernière. La Société ne prévoit pas que le montant du goodwill sera déductible aux fins de l'impôt.

Contrepartie payée

Le tableau suivant présente un sommaire de la juste valeur à la date d'acquisition de chaque catégorie de contrepartie payée :

Acquisition d'Askida	\$
Montant payé en espèces	8 396
Émission de 600 384 actions à droit de vote subalterne (note 12)	2 173
Solde de prix d'achat (note 10)	2 917
Contrepartie totale transférée	13 486

Contribution d'Askida aux résultats du Groupe

Les activités d'Askida ont généré des revenus d'environ 1 708 000 \$, une marge brute de 210 000 \$ et une perte avant impôts sur le résultat de 499 000 \$ pour le Groupe pour la période du 1^{er} février 2020 au 31 mars 2020. Si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} avril 2019, le revenu, la marge brute et la perte avant impôts sur le résultat pro forma consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2020 se seraient établis respectivement à 12 465 000 \$, à 3 914 000 \$ et à 87 000 \$. Ces montants ont été calculés en se fondant sur les résultats d'Askida et ils ont été ajustés pour tenir compte :

- des différences de méthodes comptables entre le Groupe et Askida;
- du retrait des coûts de transaction engagés par Askida du 1^{er} avril 2019 au 31 janvier 2020;
- de l'amortissement additionnel qui aurait été comptabilisé en présumant que les ajustements de la juste valeur des immobilisations incorporelles auraient été appliqués à compter du 1^{er} avril 2019.

Zero2Ten EMEA Limited

Le 2 octobre 2019, Alithya Zero2Ten, Inc., une filiale indirecte en propriété exclusive de la Société, a vendu la totalité des actions émises et en circulation de sa filiale en propriété exclusive, Zero2Ten EMEA Limited (« Alithya UK »), pour une contrepartie en espèces totale de 800 000 £ (environ 1 302 000 \$). Une tranche de 350 000 £ (environ 570 000 \$) a été acquittée le 2 octobre 2019, et un solde de créance sur vente de 450 000 £ (environ 791 000 \$) était exigible le 1^{er} avril 2020, lequel est comptabilisé dans les débiteurs et autres créances. Le solde de créance sur vente a été versé le 1^{er} avril 2020.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

3. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET DESSAISISSEMENT (SUITE)

Le dessaisissement d'Alithya UK s'est traduit par un gain à la vente d'une filiale établi comme suit :

Dessaisissement de Zero2Ten EMEA Limited	\$
Contrepartie reçue en espèces	565
Solde de créance sur vente	728
Contrepartie totale	1 293
Actifs nets faisant l'objet d'un dessaisissement	612
Gain à la vente d'une filiale	681

4. DÉBITEURS ET AUTRES CRÉANCES

Au	31 mars	
	2021	2020
	\$	\$
Débiteurs et autres créances, montant net ^{a)}	67 049	59 537
Débiteurs et autres créances d'actionnaires exerçant une influence notable	—	6 718
Autres créances	2 314	1 407
	69 363	67 662

^{a)} Au 31 mars 2021, les montants à recevoir de la part d'un client représentaient 16 % du total des débiteurs et autres créances (un client représentait 10 % du total des débiteurs et autres créances au 31 mars 2020).

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, un client a généré 11 % du total des revenus (aucun client n'a généré plus de 10 % du total des revenus en 2020).

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au	31 mars 2021				31. mars 2020			
	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Améliorations locatives	Total	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût	2 333	3 190	5 611	11 134	1 435	2 800	1 844	6 079
Ajouts	553	1 195	1 682	3 430	1 313	886	3 724	5 923
Ajouts au moyen d'acquisitions d'entreprises	—	—	—	—	67	239	22	328
Cessions/mises hors service	(1 150)	(1 217)	(1 106)	(3 473)	(490)	(855)	—	(1 345)
Écart de conversion	2	(279)	(38)	(315)	8	120	21	149
Total partiel	1 738	2 889	6 149	10 776	2 333	3 190	5 611	11 134
Cumul des amortissements	699	1 752	1 511	3 962	866	1 874	1 000	3 740
Charge d'amortissement	381	765	715	1 861	226	543	509	1 278
Cessions/mises hors service	(964)	(1 188)	(1 103)	(3 255)	(397)	(762)	—	(1 159)
Écart de conversion	(5)	(229)	(7)	(241)	4	97	2	103
Total partiel	111	1 100	1 116	2 327	699	1 752	1 511	3 962
Valeur comptable nette	1 627	1 789	5 033	8 449	1 634	1 438	4 100	7 172

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

6. CONTRATS DE LOCATION

Actifs au titre de droits d'utilisation

Les actifs au titre de droits d'utilisation suivants ont trait à des biens immobiliers assortis de droits d'utilisation.

Au	31 mars 2021	31 mars 2020
	\$	\$
Solde d'ouverture aux 1 ^{er} avril 2020 et 2019	11 492	6 509
Acquisitions	2 611	7 262
Résiliations	—	(381)
Amortissement	(1 906)	(2 090)
Réexamen	(830)	—
Correction de valeur pour les incitatifs à la location	28	3
Effet du taux de change	(277)	189
Solde de clôture	11 118	11 492

Obligations locatives

Au	31 mars 2021	31 mars 2020
	\$	\$
Solde d'ouverture aux 1 ^{er} avril 2020 et 2019	13 232	6 668
Acquisitions	2 611	7 257
Résiliations	—	(381)
Paiements au titre des contrats de location	(1 992)	(2 129)
Incitatifs à la location	2 243	1 249
Intérêts au titre des contrats de location	595	375
Réexamen	(830)	—
Allègement	(110)	—
Effet du taux de change	(290)	193
Solde de clôture	15 459	13 232
Tranche courante	1 923	1 559
	13 536	11 673

Les paiements contractuels relatifs aux obligations locatives au 31 mars 2021 sont les suivants :

Au	31 mars 2021
	\$
Moins de un an	2 482
De un an à deux ans	2 602
De deux à cinq ans	6 756
Plus de cinq ans	6 026
Total des paiements non actualisés au titre de contrats de location à la clôture de la période	17 866

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

6. CONTRATS DE LOCATION (SUITE)

Montants comptabilisés à titre de perte nette

Exercices clos les	31 mars 2021	31 mars 2020
	\$	\$
Intérêts relatifs aux obligations locatives	595	375
Charges relatives aux contrats de location à court terme	—	122
Paiements variables au titre des contrats de location	2 487	1 134
	3 082	1 631

La sortie de trésorerie totale pour les contrats de location pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020 était de 4 478 817 \$ et de 3 385 058 \$, respectivement.

7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au	31 mars 2021				31 mars 2020				
	Relations clients	Logiciels	Accords de non-concurrence	Total	Relations clients	Logiciels	Appellations commerciales	Accords de non-concurrence	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût	73 722	4 377	7 530	85 629	55 823	1 355	12 604	316	70 098
Ajouts, achats	—	7	—	7	—	49	—	—	49
Ajouts au moyen d'acquisitions d'entreprises	—	—	—	—	16 077	2 909	—	6 964	25 950
Ajouts générés à l'interne	—	159	—	159	—	—	—	—	—
Cessions/mises hors service	(2 933)	(29)	(237)	(3 199)	—	—	—	—	—
Écart de conversion	(3 069)	(180)	(391)	(3 640)	1 822	64	732	250	2 868
Total partiel	67 720	4 334	6 902	78 956	73 722	4 377	13 336	7 530	98 965
Amortissement cumulé	31 970	1 242	613	33 825	21 837	644	—	66	22 547
Amortissement	8 996	1 258	1 485	11 739	10 133	598	—	547	11 278
Dépréciation	—	—	—	—	—	—	13 336	—	13 336
Cessions/mises hors service	(2 933)	(29)	(236)	(3 198)	—	—	—	—	—
Total partiel	38 033	2 471	1 862	42 366	31 970	1 242	13 336	613	47 161
Valeur comptable nette	29 687	1 863	5 040	36 590	41 752	3 135	—	6 917	51 804

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée pour l'exercice clos le 31 mars 2021. Une perte de valeur de 13 336 000 \$ a été comptabilisée au 31 mars 2020 au titre des appellations commerciales relatives aux activités de EPM et de ERP aux États-Unis. La valeur recouvrable de l'actif correspond à sa valeur d'utilité, laquelle est établie par les membres de la direction. La promotion et le développement continu de l'appellation commerciale d'Alithya, ainsi que la reconnaissance et la valeur accrues qui en découlent, ont fait en sorte de réduire l'utilisation, l'importance relative et la valeur des anciennes appellations commerciales des acquisitions effectuées par la Société par le passé. Néanmoins, les appellations commerciales continueront d'être enregistrées et protégées, le cas échéant, pour des raisons liées à la concurrence.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

8. GOODWILL

Le Groupe a effectué le test de dépréciation annuel du goodwill au 31 mars 2021 pour ses unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles sont classées dans les catégories suivantes : i) les activités au Canada excluant Alithya Digital Technology Corporation (« ADT »), ii) les activités d'ADT, iii) les activités en France, iv) les activités EPM aux États-Unis et v) les activités ERP aux États-Unis.

Au	31 mars 2021					
	Canada	ADT	France	EPM É.-U.	ERP É.-U.	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde d'ouverture	26 950	7 694	150	10 012	32 802	77 608
Écart de conversion	—	—	(13)	(1 097)	(3 592)	(4 702)
Valeur comptable nette	26 950	7 694	137	8 915	29 210	72 906

Au	31 mars 2020					
	Canada	ADT	France	EPM É.-U.	ERP É.-U.	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde d'ouverture	20 060	9 794	1 836	12 296	35 648	79 634
Acquisitions d'entreprises (note 3)	6 890	—	—	3 374	—	10 264
Dessaisissement d'une filiale	—	—	—	—	(576)	(576)
Dépréciation	—	(2 100)	(1 700)	(6 600)	(4 300)	(14 700)
Écart de conversion	—	—	14	942	2 030	2 986
Valeur comptable nette	26 950	7 694	150	10 012	32 802	77 608

Le Groupe a exécuté le test de dépréciation annuel au 31 mars 2021 et il a conclu qu'aucune perte de valeur ne s'était produite. Le Groupe a effectué le test de dépréciation annuel du goodwill le 31 mars 2020, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, donc dans un climat d'incertitude qui gagne en importance en ce qui a trait aux conditions économiques mondiales en général, et, plus particulièrement, dans le cadre des perspectives quant aux différents marchés et secteurs des clients du Groupe. Par conséquent, le Groupe a comptabilisé une dépréciation totale du goodwill de 14 700 000 \$ relativement à certaines UGT, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessus. À ce moment-là, on ignorait l'impact immédiat et à long terme de la pandémie de COVID-19, notamment des interventions connexes des gouvernements et des banques centrales et toute estimation y afférente fait l'objet d'une grande incertitude. Les effets de la pandémie pourraient donc différer de ceux ayant servi à calculer les données sur la dépréciation indiquées ci-dessus.

Afin de déterminer si le goodwill a subi ou non une perte de valeur, la valeur comptable de l'UGT a été comparée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable de chaque UGT a été déterminée selon les calculs de la valeur d'utilité, qui prévoient une projection triennale détaillée, laquelle reflète l'incertitude et les risques accrus, suivie d'une extrapolation des flux de trésorerie attendus des durées d'utilité restantes, selon un taux de croissance décroissant déterminé par la direction. La valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de chaque UGT est déterminée au moyen d'un coût moyen pondéré du capital (CMPC) après impôts pertinent qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à cette UGT.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

8. GOODWILL (SUITE)

Les hypothèses clés utilisées pour les tests de dépréciation pour chaque UGT sont présentées dans le tableau suivant:

Au	31 mars 2021				
	Canada	ADT	France	EPM É.-U.	ERP É.-U.
	%	%	%	%	%
CMPC après impôts	10,8	11,2	14,6	13,2	13,4
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie nets liés à l'exploitation*	3,4	3,4	4,5	3,4	3,4

* Le taux de croissance à long terme est établi en fonction de recherches publiées de l'industrie.

Au	31 mars 2020				
	Canada	ADT	France	EPM É.-U.	ERP É.-U.
	%	%	%	%	%
CMPC après impôts	14,0	14,0	16,0	16,5	17,0
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie nets liés à l'exploitation*	3,0	4,0	3,0	3,0	3,0

* Le taux de croissance à long terme est établi en fonction de recherches publiées de l'industrie.

Aucune variation raisonnablement possible concernant les hypothèses clés mentionnées précédemment ne pourrait entraîner un excédent de la valeur comptable par rapport à la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020, deux hypothèses clés ont été soulevées comme étant susceptibles d'entraîner un excédent de la valeur comptable par rapport à la valeur recouvrable en cas de modification. La variation des hypothèses relatives au calcul des valeurs recouvrables pourrait avoir les effets suivants pour l'exercice clos le 31 mars 2020, si toutes les autres valeurs demeurent constantes :

	Augmentation différentielle du CMPC après impôts	Baisse différentielle du taux de croissance à long terme des flux de trésorerie nets liés à l'exploitation
	%	%
Canada	4,2	5,7

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

9. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Au	31 mars	
	2021	2020
	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	15 196	14 972
Charges à payer	12 478	13 998
Rémunération à payer	21 098	18 411
Taxes à la consommation à payer	2 662	2 241
Obligations de prestation contenues dans les contrats conclus avec des clients	137	219
Provision	—	486
	51 571	50 327

Le tableau suivant résume la provision comptabilisée par le Groupe :

Au	31 mars	
	2021	2020
	\$	\$
Solde d'ouverture	486	154
Payée ou autrement réglée	(486)	—
Provision supplémentaire	—	332
Solde de clôture	—	486

Toutes les provisions ont été réglées au 31 mars 2021. La provision au 31 mars 2020 visait des réclamations d'anciens employés et certaines réclamations découlant d'une acquisition d'entreprise.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

10. DETTE À LONG TERME

Le tableau suivant présente un sommaire de la dette à long terme du Groupe :

Au	31 mars	
	2021	2020
	\$	\$
Facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang (la « facilité de crédit ») ^{a)}	31 023	37 615
Solde de prix d'achat, d'une valeur nominale de 3 100 000 \$, sans intérêt (taux d'intérêt effectif de 5,8 %), remboursable le 3 avril 2022	2 988	2 877
Solde de prix d'achat, d'une valeur nominale de 1 800 000 \$, sans intérêt (taux d'intérêt effectif de 6,0 %), remboursable le 1 ^{er} octobre 2022	1 649	1 556
Solde de prix d'achat, d'une valeur nominale de 8 579 919 \$ (6 825 000 \$ US), sans intérêt (taux d'intérêt effectif de 6,0 %), remboursable le 13 décembre 2022	7 770	8 232
Solde de prix d'achat, d'une valeur nominale de 3 258 750 \$, sans intérêt (taux d'intérêt effectif de 5,7 %), remboursable le 1 ^{er} février 2022	3 112	2 944
Billets à ordre non garantis (4 800 000 \$ US) ^{b)}	6 034	—
Report de paiements des déductions à la source au titre de la CARES Act (1 877 873 \$ US) ^{c)}	2 361	—
Autres	213	347
Coûts de transaction non amortis (déduction faite de l'amortissement cumulé de 476 685 \$ et de 234 858 \$)	(199)	(342)
	54 951	53 229
Tranche courante de la dette à long terme	35 134	1 143
	19 817	52 086

^{a)} La facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang dispose d'un montant pouvant atteindre 60 000 000 \$ et les prélèvements peuvent être faits en dollars canadiens ou en dollars américains pour un montant équivalent. La facilité de crédit est offerte sous forme d'avances à un taux préférentiel, d'avances au taux interbancaire offert à Londres (LIBOR), d'acceptations bancaires et de lettres de crédit. La part des lettres de crédit ne peut jamais dépasser 2 500 000 \$.

Les avances portent intérêt au taux préférentiel canadien ou américain, majoré d'une marge applicable allant de 0,00 % à 1,50 %, ou encore au taux des acceptations bancaires ou au taux LIBOR, majoré d'une marge applicable allant de 1,00 % à 2,75 %, selon le cas, pour les avances en dollars canadiens ou en dollars américains, respectivement. Jusqu'au 30 juin 2021, la marge applicable établie pour les avances en dollars canadiens ou américains ainsi que pour les acceptations bancaires et les avances au taux LIBOR est respectivement de 1,50 % et de 2,75 %. Par la suite, la marge applicable sera établie en fonction des seuils limites fixés à l'égard de certains ratios financiers.

Au 31 mars 2021, les avances prélevées sur la facilité de crédit ont totalisé 3 200 000 \$ US (4 022 819 \$) (14 000 000 \$ US [19 764 654 \$]) en 2020) et 27 000 000 \$ (17 850 000 \$ en 2020), en dollars américains et en dollars canadiens, respectivement. Au 31 mars 2021, les avances en dollars américains portent intérêt au taux de 2,85 % (1,86 % en 2020) et les avances en dollars canadiens portent intérêt au taux de 3,95 % (2,45 % en 2020).

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

10. DETTE À LONG TERME (SUITE)

À titre de garantie pour la facilité de crédit, Alithya a fourni une hypothèque de premier rang sur la totalité de ses actifs, à l'exclusion de l'équipement loué, et une sûreté de premier rang en faveur d'Investissement Québec sur les crédits d'impôt à recevoir pour le financement relatif aux crédits d'impôt remboursable, d'un maximum de 7 500 000 \$. Conformément aux modalités de la convention, le Groupe est tenu de satisfaire certaines clauses restrictives financières, lesquelles sont mesurées sur une base trimestrielle. De plus, un critère d'admissibilité minimal mensuel est applicable jusqu'au 31 mars 2021. La facilité de crédit vient à échéance le 22 janvier 2022 et peut être renouvelée par périodes supplémentaires d'un an, au gré du prêteur. Comme la date d'échéance de la facilité de crédit survient dans les 12 mois suivant la date de clôture, elle a été comptabilisée au titre de la tranche courante de la dette à long terme. Le Groupe s'attend à n'éprouver aucune difficulté relativement au renouvellement de la facilité de crédit avant la date d'échéance.

Aux 31 mars 2021 et 2020, le Groupe respectait toutes ses clauses restrictives financières (note 22).

^{b)} En raison de la pandémie de COVID-19, le 5 mai 2020, certaines filiales américaines du Groupe ont obtenu du financement conformément au Paycheck Protection Program (« PPP »), établi par la *Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security Act* (la « CARES Act ») et administré par la Small Business Administration (« SBA ») des États-Unis, et ont pris des engagements à l'égard de billets à ordre non garantis (les « billets ») d'un capital global de 6 300 000 \$ US (7 931 744 \$). Les billets sont assortis d'une échéance de cinq ans, à un taux d'intérêt annuel de 1 %, avec report de paiements jusqu'à la date à laquelle une décision sera rendue quant à l'annulation applicable relativement à toute portion des billets qui n'est pas annulée, tel qu'il est décrit ci-dessous.

Aux termes de la CARES Act, les bénéficiaires d'un prêt dans le cadre du PPP peuvent demander l'annulation de la totalité ou d'une portion des prêts accordés dans le cadre du PPP. Le Groupe comptabilise l'annulation à titre d'aide gouvernementale et applique une réduction correspondante du coût de l'élément connexe. Une telle annulation sera déterminée, sous réserve des limites et des règles de la SBA, en fonction de la nécessité du prêt au moment où la demande a été présentée et de l'utilisation opportune des fonds du prêt pour couvrir les charges salariales, y compris les paiements nécessaires pour maintenir les prestations pour soins de santé de l'assurance collective, et certains frais de location, coûts des services publics et frais d'intérêt hypothécaire ainsi que le maintien en poste des employés et les niveaux de rémunération. Les prêts accordés dans le cadre du PPP, même après un avis d'annulation du SBA, sont assujetti à faire l'objet d'un audit par la SBA pendant les six ans qui suivent l'avis d'annulation.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, le Groupe a comptabilisé un montant total de 1 500 000 \$ US (1 897 515 \$) à titre d'aide gouvernementale pour trois des filiales du Groupe, étant donné que le Groupe s'était conformé à toutes les conditions pertinentes pour l'annulation, ce qui avait été confirmé par la réception de la décision concernant l'annulation de la totalité du prêt dudit montant par la SBA. Le montant a été porté en diminution de la perte nette pour l'exercice clos le 31 mars 2021 (note 17).

Les deux prêts restants ayant été accordés dans le cadre du PPP, lesquels s'élèvent respectivement à \$2 525 000 US (3 174 256 \$) et à 2 275 000 \$ US (2 859 973 \$), font toujours l'objet d'un examen à des fins d'annulation à la date de publication des présents états financiers consolidés. La SBA a indiqué que tous les prêts accordés dans le cadre du PPP dont le montant est supérieur à 2 000 000 \$ US feraient l'objet d'un examen plus approfondi et d'un audit. Par conséquent, le Groupe est d'avis qu'il ne dispose pas d'un niveau d'assurance raisonnable pour comptabiliser l'aide gouvernementale au 31 mars 2021 et qu'il obtiendra un niveau d'assurance raisonnable lorsque la SBA lui confirmera l'annulation de la totalité ou d'une partie de ces prêts. Aucun montant n'a donc été porté en diminution de la perte nette pour l'exercice clos le 31 mars 2021 relativement à ces deux prêts restants ayant été accordés dans le cadre du PPP. Le Groupe est toujours d'avis qu'il se conforme aux lignes directrices, aux règlements et aux modalités du programme concernant l'annulation et a utilisé les fonds provenant des billets pour couvrir les charges admissibles.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

10. DETTE À LONG TERME (SUITE)

La CARES Act permet aux employeurs de reporter le versement de leur part des cotisations sociales durant la période commençant le 27 mars 2020 et se terminant le 31 décembre 2020 ou à la date où la Société reçoit la décision du prêteur d'annuler le prêt accordé au titre du PPP, selon la première éventualité. La moitié des déductions à la source reportées doit être versée le 31 décembre 2021, et le reste, le 31 décembre 2022.

11. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge (recouvrement) d'impôts pour l'exercice s'établit comme suit :

Exercices clos les	31 mars	
	2021	2020
Charge d'impôts exigibles	\$	\$
Charge d'impôts exigibles pour l'exercice	1 515	237
Charge d'impôts exigibles totale	1 515	237
Charge (recouvrement) d'impôts différés		
Établissement et reprise de différences temporaires	(3 797)	(3 202)
Recouvrement d'impôts différés totale	(3 797)	(3 202)
Total des recouvrements d'impôts	(2 282)	(2 965)

Le taux d'impôt effectif du Groupe est différent du taux d'imposition combiné fédéral, étatique américain et provincial prévu par la loi au Canada, et il s'établit comme suit :

Exercices clos les	31 mars			
	2021		2020	
	%	\$	%	\$
Perte avant impôts		(19 620)		(42 632)
Taux d'imposition de la Société prévu par la loi	26,5	(5 199)	26,5	(11 297)
Charge de rémunération fondée sur des actions non déductible	(4,2)	815	(1,6)	689
Autres éléments non déductibles et exempts d'impôt	(2,8)	549	(1,1)	490
Variation des actifs d'impôts différés non comptabilisés	(10,6)	2 076	(15,9)	6 795
Dépréciation des immobilisations incorporelles et du goodwill	—	—	(0,7)	310
Autres	2,7	(523)	(0,1)	48
Taux d'imposition effectif	11,6	(2 282)	7,1	(2 965)

Le taux d'impôt applicable du Groupe correspond aux taux combinés au Canada s'appliquant dans les territoires où le Groupe exerce ses activités.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

11. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

Actifs et passifs d'impôts différés

Les montants comptabilisés dans les états consolidés de la situation financière sont présentés ci-après :

Au	31 mars	
	2021 \$	2020 \$
Passifs d'impôts différés	(2 980)	(4 057)
Actifs d'impôts différés	7 465	4 652
	4 485	595

Les variations des différences temporaires durant l'exercice s'établissent comme suit :

Au	31 mars 2021				31 mars 2020			
	Solde d'ouverture \$	Comptabilisation dans le résultat net \$	Comptabilisation dans les autres éléments du résultat global \$	Total \$	Solde d'ouverture \$	Comptabilisation dans le résultat net \$	Acquisition d'entreprises \$	Total \$
Pertes fiscales pouvant faire l'objet de reports prospectifs et autres déductions fiscales	11 052	2 064	—	13 116	13 669	(2 884)	267	11 052
Frais de financement différés	700	(142)	—	558	908	(211)	3	700
Total des actifs d'impôts différés	11 752	1 922	—	13 674	14 577	(3 095)	270	11 752
Immobilisations incorporelles et goodwill	(7 873)	1 744	—	(6 129)	(11 499)	6 310	(2 684)	(7 873)
Crédits d'impôt et autres	(3 284)	131	93	(3 060)	(2 148)	(13)	(1 123)	(3 284)
Total des passifs d'impôts différés	(11 157)	1 875	93	(9 189)	(13 647)	6 297	(3 807)	(11 157)
Valeur comptable nette	595	3 797	93	4 485	930	3 202	(3 537)	595

Pertes fiscales pouvant faire l'objet de reports prospectifs pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé

Date d'expiration ¹⁾	États-Unis
	\$
2037	13 307
Indéterminée	16 315
	29 622

(1) Les pertes d'exploitation nettes, qui s'élèvent à 19 779 000 \$ et dont une portion de 13 307 000 \$ expirera en 2037, sont limitées en raison des règles fiscales américaines qui s'appliquent à l'acquisition d'Alithya USA Inc. (auparavant « Edgewater Technology, Inc. ») à la fin de l'exercice clos le 31 mars 2019. De plus, la Société compte i) des pertes fiscales étatiques qui se chiffrent à 28 409 000 \$ (dont les dates d'expiration varient entre 2022 et 2041) et ii) des différences temporaires déductibles qui s'élèvent à 23 309 000 \$, pour lesquelles aucun avantage fiscal différé n'a été comptabilisé.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

12. CAPITAL-ACTIONS

CAPITAL AUTORISÉ

Aux 31 mars 2021 et 2020, la Société avait un nombre illimité d'actions sans valeur nominale comme suit :

- actions à droit de vote subalterne, à raison de une voix par action, de rang égal aux actions à droit de vote multiple quant au droit de recevoir des dividendes et le reliquat des biens de la Société en cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou forcée, ou de toute autre distribution d'actifs entre les actionnaires aux fins de la liquidation des affaires de la Société;
- actions à droit de vote multiple, à raison de dix voix par action, de rang égal aux actions à droit de vote subalterne quant au droit de recevoir des dividendes et le reliquat des biens de la Société en cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou forcée, ou de toute autre distribution d'actifs entre les actionnaires aux fins de la liquidation des affaires de la Société, chaque action étant convertible, au gré de son détenteur, en action à droit de vote subalterne à raison d'une action contre une, et étant automatiquement convertie au moment de sa transmission à une personne qui n'est pas un détenteur autorisé ou du décès d'un détenteur autorisé, sauf si elle est acquise d'une autre manière par tout détenteur autorisé restant conformément aux modalités de la convention de vote conclue entre les détenteurs autorisés;
- actions préférentielles, pouvant être émises en séries, chaque série étant de rang égal aux autres séries, mais de rang supérieur à toute catégorie de rang inférieur, et de rang supérieur aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple quant au droit de recevoir des dividendes et le reliquat des biens de la Société en cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou forcée, ou de toute autre distribution d'actifs entre les actionnaires aux fins de la liquidation des affaires de la Société. Les actions préférentielles seront assorties des droits de vote et des droits de conversion que le Conseil de la Société établira au moment de leur émission, le cas échéant.

CAPITAL ÉMIS

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, les opérations suivantes ont été réalisées :

- Dans le cadre de l'acquisition de Matricis (note 3), 157 882 actions à droit de vote subalterne d'une valeur totale de 600 000 \$, reclassées à partir du surplus d'apport, ont été émises à titre de règlement des droits à une contrepartie en actions au premier anniversaire.
- Dans le cadre de l'acquisition de Travercent (note 3), la Société a choisi de ne pas convertir les droits à une contrepartie en actions au premier anniversaire en actions à droit de vote subalterne. Elle a plutôt choisi le règlement, pour une contrepartie en espèces totale de 975 000 \$ US (1 276 175 \$), ce qui a entraîné le rachat d'un instrument de capitaux propres acquis, lequel a été comptabilisé à titre de réduction des résultats non distribués et du surplus d'apport, selon des montants de respectivement 72 237 \$ et de 1 203 938 \$. La Société continue de comptabiliser les droits à une contrepartie en actions aux anniversaires des 13 décembre 2021 et 2022 à titre d'instruments de capitaux propres.
- Dans le cadre de l'acquisition d'Askida (note 3), 300 189 actions à droit de vote subalterne, d'une valeur totale de 1 086 250 \$, reclassées à partir du surplus d'apport, ont été émises à titre de règlement des droits à une contrepartie en actions au premier anniversaire.
- Au total, 156 132 options sur actions ont été exercées, et 3 500 actions à droit de vote subalterne et 152 632 actions à droit de vote multiple d'une valeur de 484 000 \$ ont été émises, pour une contrepartie en espèces de 300 000 \$; une tranche de 184 000 \$ tirée du surplus d'apport a été reclassée.
- 7 718 unités d'actions différées (« UAD ») ont fait l'objet d'un règlement et 7 718 actions à droit de vote subalterne d'une valeur approximative de 32 085 \$ ont été émises; tirée du surplus d'apport.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

12. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Au 31 mars 2021, le capital-actions émis de la Société s'établissait comme suit :

	Actions à droit de vote subalterne		Actions à droit de vote multiple	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde d'ouverture au 1er avril 2020	50 904 533	191 820	7 168 984	3 515
Rémunération fondée sur des actions acquises au cours de la période, émises à l'acquisition d'entreprises	458 071	1 686	—	—
Exercice d'options sur actions	3 500	14	152 632	470
Règlement d'unités d'actions différées	7 718	32	—	—
Au 31 mars 2021	51 373 822	193 552	7 321 616	3 985

De plus, au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, la rémunération fondée sur des actions suivante a été comptabilisée :

- En ce qui a trait aux actions à droit de vote subalterne, l'émission dans le cadre de l'acquisition de Matricis (note 3) s'élève à 800 000 \$.
- En ce qui a trait aux actions à droit de vote subalterne, l'émission dans le cadre de l'acquisition de Travercent (note 3) s'élève à 1 803 000 \$.
- En ce qui a trait aux actions à droit de vote subalterne, l'émission dans le cadre de l'acquisition d'Askida (note 3) s'élève à 1 448 000 \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, les opérations suivantes ont été réalisées :

- Dans le cadre de l'acquisition de Matricis, 473 646 actions à droit de vote subalterne d'une valeur totale de 1 800 000 \$ ont été émises à titre de règlement partiel de l'acquisition.
- Dans le cadre de l'acquisition de Travercent, 1 274 510 actions à droit de vote subalterne d'une valeur totale de 3 870 000 \$ ont été émises à titre de règlement partiel de l'acquisition.
- Dans le cadre de l'acquisition d'Askida, 600 384 actions à droit de vote subalterne d'une valeur totale de 2 172 500 \$ ont été émises à titre de règlement partiel de l'acquisition.
- 53 987 options sur actions ont été exercées et 53 987 actions à droit de vote subalterne d'une valeur approximative de 201 000 \$ ont été émises, pour une contrepartie en espèces de 165 000 \$; une tranche de \$36 000 tirée du surplus d'apport a été reclassée.
- 5 514 UAD ont fait l'objet d'un règlement et 5 514 actions à droit de vote subalterne d'une valeur approximative de 23 000 \$ ont été émises; tirée du surplus d'apport.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

12. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Au 31 mars 2020, le capital-actions émis de la Société s'établissait comme suit :

	Actions à droit de vote subalterne		Actions à droit de vote multiple	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde d'ouverture au 1 ^{er} avril 2019	48 496 492	183 346	7 168 984	3 515
Rémunération fondée sur des actions acquises au cours de la période, émises à l'acquisition d'entreprises	—	407	—	—
Acquisition de Matricis	473 646	1 800	—	—
Acquisition de Travercent	1 274 510	3 870	—	—
Acquisition d'Askida	600 384	2 173	—	—
Exercice d'options sur actions	53 987	201	—	—
Règlement d'UAD	5 514	23	—	—
Au 31 mars 2020	50 904 533	191 820	7 168 984	3 515

De plus, au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, la rémunération fondée sur des actions suivante a été comptabilisée :

- En ce qui a trait aux actions à droit de vote subalterne, l'émission dans le cadre de l'acquisition de Matricis s'élève à 550 000 \$.
- En ce qui a trait aux actions à droit de vote subalterne, l'émission dans le cadre de l'acquisition de Travercent s'élève à 272 000 \$.
- En ce qui a trait aux actions à droit de vote subalterne, l'émission dans le cadre de l'acquisition d'Askida s'élève à 639 000 \$.
- Dans le cadre de l'acquisition d'ADT au cours de l'exercice précédent, les actions de catégorie A émises précédemment aux employés à titre de rémunération fondée sur des actions à la date d'acquisition ont été acquises pendant la période. La valeur des actions dont les droits ont été acquis pendant l'exercice clos le 31 mars 2020 s'élève à 326 000 \$.
- Dans le cadre de l'acquisition de Pro2p Services Conseils inc. (« Pro2p »), les actions de catégorie A émises précédemment aux employés à titre de rémunération fondée sur des actions à la date d'acquisition ont été acquises pendant la période. La valeur des actions dont les droits ont été acquis pendant l'exercice clos le 31 mars 2020 s'élève à 81 000 \$.

Régime d'achat d'actions

Aux termes du régime d'achat d'actions de la Société, le Groupe verse un montant équivalant à un pourcentage de la cotisation de base de l'employé, selon le poste occupé par l'employé. L'employé peut effectuer des cotisations supplémentaires jusqu'à concurrence d'un montant total, incluant les cotisations de base, correspondant à 10 % de son salaire brut annuel. Le Groupe ne verse toutefois pas de cotisations de contrepartie à l'égard de ces cotisations supplémentaires. Les cotisations de l'employé et celles du Groupe sont versées à un administrateur indépendant qui achète des actions à droit de vote subalterne sur le marché libre au nom de l'employé par l'intermédiaire de la TSX ou du NASDAQ. La charge liée aux cotisations du Groupe est comptabilisée à titre de rémunération fondée sur des actions.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

12. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Régime incitatif à long terme (le « régime »)

La Société exploite un régime qui prévoit des attributions d'options sur actions, d'actions temporairement incessibles, d'unités d'actions incessibles, de droits à la valeur d'actions liés au rendement, d'UAD et de droits à l'appréciation d'actions aux employés admissibles et aux administrateurs de la Société et de ses filiales, qui, une fois levés ou réglés, se traduisent par l'émission d'actions à droit de vote subalterne.

Options sur actions

Aux termes du régime de la Société, le Conseil peut attribuer, à son gré, des options sur actions visant des actions à droit de vote subalterne aux employés admissibles et aux administrateurs de la Société et de ses filiales. Le Conseil fixe le prix d'exercice au moment de l'attribution des options sur actions, lequel prix d'exercice doit dans tous les cas ne pas être inférieur au cours de clôture le plus élevé de ces actions à la TSX et au NASDAQ le jour ouvrable précédant immédiatement la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions sont acquis, conformément à la convention d'attribution applicable conclue par le participant et la Société, laquelle convention peut inclure des conditions d'acquisition fondées sur le rendement. L'acquisition des droits se fait généralement quatre ans après la date de l'attribution des options sur actions, et ces droits peuvent être exercés d'ici le dixième anniversaire de la date de l'attribution, sauf en cas de décès, d'invalidité, de départ à la retraite ou de cessation d'emploi. Le régime fait en sorte que le nombre total d'actions à droit de vote subalterne pouvant être émises selon tout type d'attribution aux termes du régime ne doit pas être supérieur à 10 % du nombre total d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple de catégorie B (les « actions à droit de vote multiple ») émises et en circulation, le cas échéant.

Le tableau suivant présente l'évolution du régime d'options sur actions pour chaque exercice indiqué :

Au	31 mars 2021		31 mars 2020	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde d'ouverture au 1 ^{er} avril 2020	3 172 289	3,72	2 623 542	3,80
Attribuées	755 000	2,26	970 500	3,63
Éteintes	(130 163)	4,93	(137 151)	4,88
Échues	(115 813)	5,93	(230 615)	3,66
Exercées	(156 132)	1,92	(53 987)	3,10
Solde de clôture au 31 mars 2021	3 525 181	3,37	3 172 289	3,72
Options pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	1 580 444	3,44	1 513 789	3,43

Des 1 580 444 et 1 513 789 options sur actions pouvant être exercées respectivement aux 31 mars 2021 et 2020, 810 528 et 863 160 options sur actions peuvent servir à acquérir des actions à droit de vote multiple aux 31 mars 2021 et 2020, respectivement.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, la Société a émis les options sur actions suivantes :

- Le 23 juin 2020, Alithya a émis 570 000 et 185 000 options sur actions pour acquérir un total de 755 000 actions à droit de vote subalterne, respectivement au prix d'exercice de 2,26 \$ et de 1,67 \$ US.
- Le prix moyen pondéré par action des options sur actions exercées était de 3,10 \$.
- Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, la Société a émis les options sur actions suivantes :

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

12. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

- Le 21 juin 2019, Alithya a émis 435 000 et 190 500 options sur actions pour acquérir un total de 625 500 actions à droit de vote subalterne, conformément aux modalités stipulées dans les lettres d'octroi, respectivement au prix d'exercice de 3,64 \$ et de 2,76 \$ US.
- Le 16 août 2019, Alithya a émis 85 000 et 95 000 options sur actions pour acquérir un total de 180,000 actions à droit de vote subalterne, conformément aux modalités stipulées dans les lettres d'octroi, respectivement au prix d'exercice moyen pondéré de 3,65 \$ et de 2,78 \$ US.
- Le 18 décembre 2019, Alithya a émis 165 000 options sur actions pour acquérir un total de 165 000 actions à droit de vote subalterne, conformément aux modalités stipulées dans les lettres d'octroi, au prix d'exercice de 2,64 \$ US.

Le prix moyen pondéré par action des options sur actions exercées était de 3,85 \$.

Les tableaux suivants résument le nombre d'options sur actions en circulation, leur prix d'exercice, par devise, et leur durée moyenne pondérée restante, en années :

Au	31 mars 2021		31 mars 2020	
Prix d'exercice (\$ CA)	Nombre d'options	Durée moyenne pondérée restante – en années	Nombre d'options	Durée moyenne pondérée restante – en années
\$				
1,90	210 528	2,50	363 160	2,45
1,92	100 000	1,00	100 000	2,00
2,21	115 000	3,02	115 000	4,02
2,26	570 000	9,23	—	—
2,46	100 000	2,00	100 000	3,00
2,87	120 000	4,09	120 000	5,09
2,96	182 500	5,01	186 000	6,01
3,29	—	—	2 000	6,67
3,64	418 000	8,23	418 000	9,23
3,65	85 000	1,37	85 000	2,38
3,80	227 500	6,14	249 500	7,14
3,90	20 000	7,88	20 000	8,88
4,50	459 000	7,59	463 000	8,59
	2 607 528	6,30	2 221 660	6,12

Au	31 mars 2021		31 mars 2020	
Prix d'exercice, par fourchette (\$ US)	Nombre d'options	Durée moyenne pondérée restante – en années	Nombre d'options	Durée moyenne pondérée restante – en années
\$				
1,67 à 2,25	185 000	9,24	—	—
2,26 à 3,85	532 550	6,98	599 960	7,98
3,86 à 4,45	20 856	0,89	23 240	1,74
4,59 à 4,85	47 672	0,49	154 141	1,10
4,90 à 5,45	131 575	1,00	173 288	2,42
	917 653	6,09	950 629	5,70

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

12. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

UAD

Aux termes du régime, le Conseil, sous réserve des dispositions du régime et d'autres modalités, peut attribuer des UAD visant des actions à droit de vote subalterne aux employés admissibles et aux administrateurs de la Société et de ses filiales. Les UAD sont réglées à la date prévue par la convention d'attribution applicable conclue par le participant et la Société, pourvu que cette date tombe après la date de cessation d'emploi du participant. Si aucune date de règlement n'est stipulée dans la convention, cette date est réputée être celle qui survient 90 jours après la date de cessation d'emploi du participant pour les participants canadiens admissibles et au moins six mois après la date de cessation d'emploi du participant pour les participants américains admissibles.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, la Société a émis les UAD pleinement acquises suivantes :

- Le 30 juin 2020, le 30 septembre 2020, le 31 décembre 2020 et le 31 mars 2021, un total de respectivement 66 840, 46 405, 48 241 et 35 593 UAD pleinement acquises avaient été attribuées à des administrateurs qui n'étaient pas des employés de la Société, pour une juste valeur de respectivement 2,10 \$, 2,89 \$, 2,78 \$ et 3,22 \$ par UAD, soit une juste valeur totale de respectivement 140 364 \$, 134 110 \$, 134 110 \$ et 114 609 \$. Ces montants ont été comptabilisés au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, la Société a émis les UAD pleinement acquises suivantes :

- Les 30 septembre, 31 décembre 2019 et le 31 mars 2020, un total de respectivement 20 937, 22 299 et 53 370 UAD pleinement acquises avaient été attribuées à des administrateurs qui n'étaient pas des employés de la Société, pour une juste valeur de respectivement 3,97 \$, 3,66 \$ et 2,63 \$ par UAD, soit une juste valeur totale de respectivement 83 120 \$, 81 614 \$ et 140 363 \$. Ces montants ont été comptabilisés au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions.

Unités d'actions incessibles (« UAI »)

Aux termes du régime, le Conseil, sous réserve des dispositions du régime et d'autres modalités, peut attribuer des UAI visant des actions à droit de vote subalterne aux employés admissibles et aux administrateurs de la Société et de ses filiales. Les UAI seront acquises au troisième anniversaire de la date d'attribution et seront réglées dès que possible après l'expiration de la période d'acquisition, à moins d'indication contraire du Conseil lors de l'attribution.

Le 23 juin 2020, un total de 181 498 UAI dont la date d'acquisition se situe un an après la date d'attribution ont été attribuées à des employés de la Société, conformément aux modalités stipulées dans la convention d'attribution, pour une juste valeur de 2,26 \$ par UAI, soit une juste valeur totale de 410 000 \$. La charge de rémunération fondée sur des actions de l'exercice clos le 31 mars 2021 s'est établie à 314 000 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

12. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Rémunération fondée sur des actions

Le nombre d'options sur actions d'Alithya attribuées à des employés au cours de l'exercice, la charge de rémunération connexe et les hypothèses utilisées pour déterminer la charge de rémunération fondée sur des actions, selon le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes, s'établissent comme suit :

Exercices clos les	31 mars	
	2021	2020
Charge de rémunération liée aux options attribuées	156	318
Nombre d'options sur actions attribuées	755 000	970 500
Juste valeur moyenne pondérée par option attribuée	0,81 \$	1,13 \$
Juste valeur totale des options attribuées	609	1 096
Hypothèses moyennes pondérées		
Cours de l'action	2,26 \$	3,63 \$
Prix d'exercice	2,26 \$	3,63 \$
Taux d'intérêt sans risque	0,46 %	1,79 %
Volatilité prévue*	34,9 %	30,0 %
Rendement du dividende	—	—
Durée prévue de l'option (en années)	6,6	5,7
Conditions d'acquisition des droits – écoulement du temps (en années)	3,3	2,7

* Déterminée sur la base de la volatilité observée au sein de sociétés ouvertes exerçant des activités dans des secteurs similaires.

Le total de la charge de rémunération fondée sur des actions des exercices clos les 31 mars 2021 et 2020 se détaille comme suit :

Exercices clos les	31 mars	
	2021	2020
	\$	\$
Régime d'options sur actions	700	745
Régime d'achat d'actions – cotisation de l'employeur	653	633
Rémunération fondée sur des actions acquises au cours de la période, émises à l'acquisition d'entreprises	4 051	1 868
Unités d'actions différées	523	305
Unités d'actions incessibles	314	—
	6 241	3 551

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

13. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Éventualités

De temps à autre, le Groupe peut être partie à divers litiges et diverses réclamations dans le cours normal de ses activités. Bien qu'il soit impossible d'en prévoir l'issue, compte tenu de l'information actuellement disponible, la direction estime que le règlement des réclamations et des litiges en cours n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière et le résultat d'exploitation du Groupe. Les réclamations dont l'issue probable est défavorable sont comptabilisées dans les provisions.

Engagements d'exploitation

Les dépenses d'exploitation prévues par contrat à la fin de la période, mais n'ayant pas encore été engagées, s'établissent comme suit :

Exercice clos le	31 mars 2021
Licences technologiques, infrastructure et autres	Total
2022	2 143
2023	462
2024	270
2025	156
Par la suite	82
	3 113

14. PARTIES LIÉES

Partie exerçant un contrôle ultime

Au 31 mars 2021, les détenteurs d'actions à droit de vote multiple détenaient collectivement, directement ou indirectement, des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote multiple ou exerçaient collectivement, directement ou indirectement, un contrôle à l'égard de ces actions, ce qui représente environ 59,01 % des droits de vote totaux d'Alithya. Le 1^{er} novembre 2018, ils ont conclu une convention de vote, aux termes de laquelle ils ont accepté, entre autres choses, d'exercer leurs droits de vote à l'égard de la totalité des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote multiple sous leur contrôle, conformément aux décisions prises par une majorité d'entre eux, sous réserve de certaines exceptions.

Transactions avec des administrateurs et des membres clés de la direction

Les membres clés de la direction sont les membres du comité exécutif de direction du Groupe. Certains membres clés de la direction d'Alithya participent au régime d'achat d'actions et au régime d'options sur actions. La rémunération payée ou payable aux administrateurs et aux membres clés de la direction de la Société pour des services est présentée ci-après :

Exercices clos les	31 mars	
	2021	2020
Rémunération des administrateurs, et salaires et avantages des membres clés de la direction*	4 427	4 058
Rémunération fondée sur des actions	1 273	680
	5 700	4 738

* Salaries Les salaires et avantages comprennent la rémunération incitative à court terme.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

14. PARTIES LIÉES (SUITE)

En plus des montants ci-dessus, le Groupe s'est engagé à verser à certains membres clés de la direction des prestations supplémentaires d'au plus 5 450 000 \$ (4 633 000 \$ en 2020) en cas d'un changement de contrôle ou d'une cessation d'emploi sans motif.

Opérations conclues avec les actionnaires exerçant une influence notable

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, dans le cours normal des activités, le Groupe a conclu certaines opérations avec les actionnaires exerçant une influence notable. Ces opérations ont donné lieu à des revenus de consultation de 24 554 274 \$ et à des avantages du personnel de 41 300 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2020 ainsi que des débiteurs et autres créances de 6 718 000 \$ et des créditeurs et charges à payer de 153 000 \$ au 31 mars 2020. Les opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange, qui représente le montant contractuel de la contrepartie établi et accepté par les parties liées. Aucune opération de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021.

15. RÉSULTAT PAR ACTION

	March 31,	
	2021	2020
	\$	\$
Perte nette	(17 338)	(39 667)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	58 209 375	56 399 499
Perte de base et diluée par action	(0,30)	(0,70)

Les options sur actions mentionnées à la note 12 ne sont pas comprises dans le calcul du résultat dilué par action puisque la Société a subi des pertes et ces options sur actions auraient un effet antidilutif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

16. RAPPROCHEMENT DES PASSIFS ISSUS DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les variations des passifs du Groupe issus des activités de financement peuvent être classées de la manière suivante :

Au	31 mars 2021			31 mars 2020			
	Tranche courante de la dette à long terme	Dettes à long terme	Total	Marge de crédit et prêt à vue	Tranche courante de la dette à long terme	Dettes à long terme	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde d'ouverture	1 143	52 086	53 229	—	1 000	27 305	28 305
Remboursement	—	(49 867)	(49 867)	(3 153)	(4 273)	(50 136)	(57 562)
Produit	—	53 471	53 471	—	2 517	61 576	64 093
Total des flux de trésorerie	—	3 604	3 604	(3 153)	(1 756)	11 440	6 531
Acquisitions	—	—	—	3 153	1 105	11 856	16 114
Amortissement des charges financières	—	242	242	—	—	231	231
Capitalisation des intérêts au titre des soldes de prix d'achat	—	835	835	—	—	318	318
Annulation d'un prêt dans le cadre du PPP	—	(1 898)	(1 898)	—	—	—	—
Incidences du taux de change	270	(1 331)	(1 061)	—	—	1 730	1 730
Reclassement de la facilité de crédit (note 10)	31 023	(31 023)	—	—	—	—	—
Reclassement d'autres dettes à long terme	2 698	(2 698)	—	—	794	(794)	—
Total hors trésorerie	33 991	(35 873)	(1 882)	3 153	1 899	13 341	18 393
Solde de clôture	35 134	19 817	54 951	—	1 143	52 086	53 229

17. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR LE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le tableau suivant présente des renseignements complémentaires sur la perte consolidée :

Au	31 mars	
	2021	2020
	\$	\$
Revenus – locatifs conditionnels ¹⁾	—	1 532
Coûts de rémunération des employés	210 800	194 678
Aide gouvernementale		
- crédits d'impôt ²⁾	(6 737)	(4 815)
- subventions et annulation de prêt ³⁾	(6 530)	—
Charges de vente ⁴⁾	46 271	44 084
Charges générales et administratives ⁴⁾	35 452	32 698
Amortissement des immobilisations corporelles	1 861	1 278
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 906	2 090

¹⁾ La Société a agi à titre de bailleur dans le cadre de contrats de location simple liés à l'utilisation de locaux.

²⁾ Compris dans le coût des ventes.

³⁾ Les sommes de 5 362 516 \$ et de 1 167 658 \$ sont comprises dans le coût des ventes et les charges de vente, générales et administratives, respectivement.

⁴⁾ Y compris les coûts de rémunération des employés connexes.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

17. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR LE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (SUITE)

Certaines filiales du Groupe ont demandé de l'aide financière relativement à la COVID-19 dans le cadre de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC). La SSUC est un programme de subvention des salaires lancé par le gouvernement fédéral du Canada à l'intention des employeurs admissibles, afin que ceux-ci puissent acquitter les charges salariales pendant la pandémie de COVID-19. Les montants admissibles obtenus au titre de la SSUC ne sont pas remboursables. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, les filiales ont comptabilisé la somme de 4 000 953 \$ à titre de subventions gouvernementales.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, Alithya France SAS (auparavant, Alithya Consulting SAS), une filiale française, a reçu la somme de 410 600 € (631 706 \$) à titre de subvention gouvernementale, dans le cadre d'un dispositif d'activité partielle du gouvernement français. Le programme est assujéti à certaines limites annuelles par employé.

18. CHARGES FINANCIÈRES

Les charges financières se détaillent comme suit :

Au	31 mars	
	2021	2020
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	1 185	1 155
Intérêts et frais de financement	448	306
Intérêts relatifs aux obligations locatives	595	375
Amortissement des charges financières	242	231
Capitalisation des intérêts au titre des soldes de prix d'achat	835	318
Revenus d'intérêts	(31)	(38)
	3 274	2 347

19. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations nettes des éléments hors trésorerie du fonds de roulement s'établissent comme suit :

Au	31 mars	
	2021	2020
	\$	\$
Débiteurs et autres créances	(5 289)	7 622
Impôts à recevoir	1 450	(407)
Travaux en cours	(2 154)	2 200
Crédits d'impôt à recevoir	28	185
Charges payées d'avance	(944)	377
Créditeurs et charges à payer	5 504	(4 673)
Revenus différés	1 319	435
	(86)	5 739

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, les activités d'investissement et de financement hors trésorerie comprenaient l'acquisition, du bailleur, d'améliorations locatives à titre d'incitatifs à la location pour un montant de 1 325 922 \$ (2020 – 1 249 462 \$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

20. INFORMATIONS SECTORIELLES ET GÉOGRAPHIQUES

La Société a examiné ses activités et, à la lumière des renseignements reçus périodiquement par les décideurs, a conclu qu'elle n'avait qu'un secteur isolable.

Revenus par emplacement géographique

Le tableau suivant présente le total des revenus externes par emplacement géographique :

	31 mars			
	2021		2020	
	\$	%	\$	%
Canada	162 764	56,6	147 821	53,0
États-Unis	114 608	39,8	118 125	42,3
Europe	10 271	3,6	13 061	4,7
	287 643	100,0	279 007	100,0

Actifs non courants par emplacement géographique

Le tableau suivant présente la valeur comptable nette totale des actifs non courants du Groupe par emplacement géographique :

Au	31 mars			
	2021		2020	
	\$	%	\$	%
Canada	62 172	48,2	64 143	43,3
États-Unis	65 784	51,0	82 607	55,8
Europe	1 107	0,8	1 326	0,9
	129 063	100,0	148 076	100,0

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, un client a généré plus de 10 % du total des revenus, soit 30 297 727 \$ du total des revenus (aucun client n'a généré plus de 10 % du total des revenus en 2020).

Une analyse des revenus du Groupe provenant de clients pour chaque principale catégorie de service est présentée ci-après :

	31 mars			
	2021		2020	
	\$	%	\$	%
Intégration de systèmes et services de consultation	278 341	96,8	270 345	96,9
Services de tenue de paie	1 241	0,4	1 289	0,5
Revenus tirés des logiciels	8 061	2,8	7 373	2,6
	287 643	100,0	279 007	100,0

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

21. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers du Groupe se composent de la trésorerie, des liquidités soumises à des restrictions, des débiteurs et autres créances, des créditeurs et charges à payer, de la dette à long terme et des obligations locatives. Le Groupe, par son utilisation de ses actifs et passifs financiers, est exposé aux risques suivants : risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque de liquidité et risque de change. La haute direction et le Conseil ont la responsabilité d'établir les niveaux de risque et de revoir les activités de gestion lorsqu'ils le jugent nécessaire.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison de l'évolution des taux d'intérêt du marché. Le Groupe est exposé aux fluctuations des taux d'intérêt relativement au taux variable applicable à sa facilité de crédit. Le profil de risque de taux d'intérêt des instruments financiers portant intérêt du Groupe s'établit comme suit

Au	31 mars	
	2021	2020
	\$	\$
Instruments financiers à taux variable		
Facilité de crédit (note 10)	31 023	37 615
Autre dette à long terme (note 10)	213	347
	31 236	37 962

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, le Groupe a établi qu'il est raisonnablement possible qu'une augmentation ou une diminution de 100 points de base des taux d'intérêt applicables aux passifs financiers à taux variable susmentionnés n'ait pas d'incidence importante sur les capitaux propres et la perte nette. Cette analyse suppose que toutes les autres variables demeurent constantes, notamment les taux de change. Elle a été effectuée sur la même base pour l'exercice clos le 31 mars 2020.

Le Groupe ne comptabilise aucun passif financier à taux fixe à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, une fluctuation des taux d'intérêt à la date de clôture n'aurait pas d'incidence sur les capitaux propres et la perte nette.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Groupe ait de la difficulté à honorer ses obligations liées à ses passifs financiers dont il s'acquitte au moyen de trésorerie ou d'un autre actif financier. Le Groupe finance ses activités en combinant les flux de trésorerie découlant des activités d'exploitation, en faisant des prélèvements sur ses facilités de crédit, ainsi qu'en émettant des titres de créance ou des actions. En raison des répercussions de la COVID-19, des pressions imprévues peuvent être exercées sur la liquidité. Pour gérer son exposition au risque de liquidité, l'objectif principal du Groupe consiste à maintenir un niveau optimal de liquidité par une gestion active des actifs et passifs, ainsi que des flux de trésorerie. Au 31 mars 2021, le Groupe avait une capacité inutilisée de 23 976 000 \$ (22 000 000 \$ en 2020) aux termes de sa facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang autorisée de 60 000 000 \$ (60 000 000 \$ en 2020).

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

21. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Le tableau suivant résume la valeur comptable et les échéanciers contractuels, incluant capital et intérêts, des passifs financiers les plus importants.

Au	31 mars 2021					
	Valeur comptable	Total	Un an ou moins	De un an à deux ans	De deux à cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	27 674	27 674	27 674	—	—	—
Facilité de crédit	31 023	32 008	32 008	—	—	—
Soldes de prix d'achat, sans intérêt	15 519	16 739	3 259	13 480	—	—
Autres passifs (inclus dans la dette à long terme)	213	213	213	—	—	—
Obligations locatives	15 459	17 866	2 482	2 602	6 756	6 026
	89 888	94 500	65 636	16 082	6 756	6 026

Au	31 mars 2020					
	Valeur comptable	Total	Un an ou moins	De un an à deux ans	De deux à cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	28 970	28 970	28 970	—	—	—
Facilité de crédit	37 615	39 775	1 178	38 597	—	—
Soldes de prix d'achat, sans intérêt	15 609	17 006	1 000	3 259	12 747	—
Autres passifs (inclus dans la dette à long terme)	347	347	126	101	120	—
Obligations locatives	13 232	16 091	2 020	2 018	6 464	5 589
	95 773	102 189	33 294	43 975	19 331	5 589

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque de perte découlant de l'incapacité d'une contrepartie à remplir ses obligations. Aux 31 mars 2021 et 2020, le risque de crédit du Groupe se concentre essentiellement dans la valeur comptable de la trésorerie détenue auprès de banques canadiennes importantes, des débiteurs et d'autres créances, et des travaux en cours. Les valeurs comptables des actifs financiers et des travaux en cours représentent le risque de crédit maximal.

Les pertes de valeur constatées à la perte nette ne sont pas importantes en 2021 et ne l'étaient pas non plus en 2020.

Le risque de crédit relatif aux soldes de trésorerie est minimal puisqu'ils sont détenus dans des comptes bancaires auprès d'institutions financières réputées sur le marché.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

21. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

En ce qui a trait aux débiteurs et aux travaux en cours, le Groupe est exposé à une concentration du risque de crédit lié aux clients les plus importants, qui exercent leurs activités au Canada, tel qu'il est indiqué à la note 4. Cependant, ce risque de crédit est atténué par la taille relative et par la nature des activités menées par ces clients. En outre, le Groupe compte un important bassin de clients diversifié, constitué de clients évoluant dans différents secteurs d'activité, y compris des banques à notation élevée, des agences gouvernementales, des entreprises de télécommunications et des entreprises de vente au détail. Historiquement, le Groupe n'a procédé à aucune radiation importante. Nonobstant les répercussions de la COVID-19, le risque de crédit du Groupe demeure relativement faible. Une portion importante des débiteurs et des travaux en cours a trait à des clients qui exercent des activités dans des secteurs où le risque de crédit n'a pas beaucoup augmenté à la suite de la pandémie. Cependant, si un client important éprouve des difficultés financières ou n'honore pas ses obligations contractuelles, un scénario possible étant donné que la pandémie se poursuit, cela pourrait se traduire par une perte financière considérable pour le Groupe.

Afin de gérer sa vulnérabilité au risque de crédit et d'évaluer la qualité du crédit, le Groupe a établi une politique de crédit selon laquelle le recouvrement des débiteurs est une priorité. Le dossier de chaque nouveau client est analysé individuellement aux fins de solvabilité avant la conclusion d'un contrat avec le Groupe. La capacité financière et la liquidité des clients sont évaluées régulièrement, et l'évaluation comprend l'examen du risque de crédit lié au secteur dans lequel les clients exercent leurs activités. Le Groupe limite également son risque de crédit en établissant des limites de crédit au besoin. Aucun ajustement important n'a été apporté à la réduction de valeur au titre de créances douteuses relativement à cette évaluation.

Pour 2021 et 2020, la réduction de valeur au titre de pertes de crédit était négligeable.

Risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change du fait de ses opérations dans la mesure où il y a un écart entre les devises dans lesquelles sont libellés la trésorerie, les débiteurs et autres créances, les créditeurs et charges à payer et les emprunts et la monnaie fonctionnelle respective des sociétés du Groupe. Ces instruments financiers sont principalement libellés en \$ US. Les autres devises ont une incidence négligeable sur le risque de change auquel le Groupe est exposé.

Les données quantitatives relatives au risque de change du Groupe pour les taux de change importants s'établissent comme suit et sont exprimées en dollars canadiens :

Au	31 mars	
	2021	2020
	\$ US	\$ US
Trésorerie	681	1 258
Débiteurs et autres créances	243	532
Créditeurs et charges à payer	(1 609)	(1 333)
Facilité de crédit	(4 023)	(19 765)
Risque net lié à l'état de la situation financière	(4 708)	(19 308)

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

21. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Le tableau suivant illustre la sensibilité du résultat et des capitaux propres par rapport aux actifs financiers et aux passifs financiers du Groupe et au taux de change \$ US/\$ CA, toutes choses étant égales par ailleurs. Il est fondé sur une fluctuation de +/- 17 % du taux de change \$ US/\$ CA pour l'exercice clos le 31 mars 2021 (+/-8 % en 2020). Ce pourcentage a été établi en fonction de la volatilité moyenne de marché du taux de change au cours des douze mois précédents. L'analyse de sensibilité est fondée sur les instruments financiers libellés en monnaie étrangère du Groupe détenus à chaque date de clôture.

Incidence en \$ CA	Résultat net		
		Hausse	Baisse
Au 31 mars 2021			
\$ US	17 %	Variation	(631) 631
Au 31 mars 2020			
\$ US	8 %	Variation	(1 087) 1 087

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière sont classés selon une hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie de la juste valeur se compose des niveaux suivants :

- **Niveau 1** – évaluation fondée sur les prix cotés observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- **Niveau 2** – techniques d'évaluation fondées sur des données d'entrée qui sont des prix cotés d'instruments similaires sur des marchés actifs; des prix cotés pour des instruments identiques ou similaires sur des marchés qui ne sont pas actifs; des données d'entrée autres que les prix cotés utilisés dans un modèle d'évaluation qui sont observables pour cet instrument; et des données d'entrée obtenues principalement à partir de données de marché observables ou corroborées au moyen de telles données, par corrélation ou autrement.
- **Niveau 3** – techniques d'évaluation tenant compte de données importantes non observables sur les marchés. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

La juste valeur de la dette à long terme est évaluée en actualisant les flux de trésorerie attendus aux taux qui seraient actuellement offerts au Groupe pour des dettes ayant les mêmes échéances et conditions (niveau 2). Pour 2021 et 2020, le Groupe a déterminé qu'il n'y avait aucun écart considérable entre la juste valeur de la facilité de crédit et les soldes de prix d'achat et leurs valeurs comptables de 31 023 000 \$ et 15 519 000 \$ au 31 mars 2021, respectivement (37 615 000 \$ et 15 609 000 \$ au 31 mars 2020, respectivement).

22. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

Le capital du Groupe se compose de la trésorerie, des liquidités soumises à des restrictions, de la dette à long terme et du total des capitaux propres. Les principaux objectifs du Groupe en matière de gestion du capital sont les suivants :

- fournir une solide assise financière afin de maintenir la confiance des actionnaires, des créanciers et des parties prenantes et soutenir la croissance et le développement futurs de l'entreprise;
- maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût du capital à un risque acceptable et préserve la capacité de respecter ses obligations financières;

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

22. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL (SUITE)

- assurer des liquidités suffisantes pour poursuivre sa stratégie de croissance interne et entreprendre des acquisitions ciblées;
- offrir aux actionnaires un rendement compétitif sur le capital investi.

Dans le cadre de la gestion de sa structure du capital, le Groupe surveille le rendement tout au long de l'exercice pour s'assurer que les besoins en fonds de roulement prévus et les dépenses en immobilisations liées à l'entretien courant sont financés par l'exploitation, les liquidités disponibles et, le cas échéant, les emprunts bancaires. Alithya gère sa structure du capital et peut y apporter des ajustements de manière à soutenir l'ensemble de la stratégie ou en réponse aux fluctuations de la conjoncture économique et des risques. Afin de maintenir sa structure du capital ou de l'ajuster, le Groupe peut acheter des actions de ses actionnaires, émettre de nouvelles actions, emprunter de la nouvelle dette, emprunter de la nouvelle dette pour rembourser la dette existante (avec des caractéristiques différentes), ou réduire le montant de la dette existante. Le total du capital aux 31 mars 2021 et 2020 se calcule comme suit :

Au	31 mars	
	2021	2020
	\$	\$
Trésorerie	(6 903)	(8 810)
Liquidités soumises à des restrictions	(3 233)	(2 212)
Tranche courante de la dette à long terme	35 134	1 143
Dette à long terme	19 817	52 086
Capital- actions	197 537	195 335
Déficit	(96 190)	(78 780)
Cumul des autres éléments du résultat global	(508)	6 123
Surplus d'apport	7 173	4 691
	152 827	169 576

Le Groupe surveille le capital en utilisant un certain nombre de mesures financières comprenant notamment les suivantes :

- le ratio de la créance prioritaire par rapport au BAIIA ajusté (tel qu'il est défini plus précisément dans le présent document), défini comme la créance prioritaire par rapport au BAIIA ajusté des 12 derniers mois (tel qu'il est défini dans la facilité de crédit);
- le ratio de la dette totale par rapport au BAIIA ajusté, défini comme la dette totale par rapport au BAIIA ajusté des 12 derniers mois;
- le ratio de couverture des charges fixes, défini comme le BAIIA ajusté moins les impôts, les distributions et les dépenses en immobilisations par rapport au total des intérêts débiteurs et des remboursements périodiques prévus du capital.

Le Groupe utilise le résultat opérationnel, le BAIIA ajusté (défini comme le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement, rémunération fondée sur des actions et coûts non récurrents) et les flux de trésorerie disponibles (définis comme les flux de trésorerie liés à l'exploitation moins les ajouts aux immobilisations corporelles et les ajouts aux immobilisations incorporelles autres que les regroupements d'entreprises) comme mesures pour surveiller les résultats d'exploitation. Le BAIIA et les flux de trésorerie disponibles, tel qu'ils sont présentés, ne sont pas reconnus aux fins de la présentation des états financiers selon les IFRS et n'ont pas de définition normalisée. Par conséquent, il est peu probable que ces mesures soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entités.

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

22. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL (SUITE)

La disponibilité continue de la facilité de crédit est assujettie à la capacité du Groupe de respecter certaines clauses restrictives relatives à la créance prioritaire, au service de la dette et à la couverture des charges fixes, ainsi que d'autres clauses restrictives à caractère positif et négatif, y compris certaines restrictions quant aux distributions sous forme de dividendes ou de remboursements en actions pour un exercice donné, comme il est indiqué dans la convention de crédit.

Le Groupe est assujetti à des clauses restrictives financières aux termes de la facilité de crédit, lesquelles sont mesurées sur une base trimestrielle. Les clauses restrictives visent les ratios de la créance prioritaire par rapport au BAIIA ajusté, de la dette totale par rapport au BAIIA ajusté et de couverture des charges fixes. Aux 31 mars 2021 et 2020, le Groupe respectait toutes ces clauses restrictives.

23. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR

Le 1^{er} avril 2021, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de R3D Conseil inc. (maintenant Alithya services TI inc.), une société privée du Québec spécialisée dans les solutions numériques. Sous réserve des ajustements après clôture habituels, le prix d'achat a été payé par l'émission de 25 182 676 actions à droit de vote subalterne de la Société, au prix de 3,20 \$ l'action, ce qui représente le cours de clôture de l'action à la TSX en date du 1^{er} avril 2021, des paiements en espèces de 978 180 \$ et par la prise en charge de la dette à long terme de 8 931 839 \$ à la date de clôture. La comptabilisation de cette acquisition et de la répartition du prix d'acquisition n'ont pas encore été finalisés en raison du moment de l'acquisition.